



# Propositions d'aires protégées pour le Caribou forestier



Décembre 2007

## Projet Critères et proposition d'aires protégées pour le Caribou forestier

Une réalisation de



*Grâce au soutien financier de*



Environnement  
Canada

Environnement  
Canada

Emploi  
Québec 

**Comment citer ce document :**

Nature Québec, 2007. *Propositions d'aires protégées pour le Caribou forestier*, réalisé dans le cadre du projet « Critères et propositions d'aires protégées pour le Caribou forestier », 68 pages et annexe.

---

Rédaction et cartographie	Adeline Bazoge, chargée de projet Aires protégées Valérie Harvey, chargée de projet Caribou forestier
Révision et mise en page	Marie-Claude Chagnon
Photo en page couverture	Charles-Antoine Drolet

ISBN 978-2-923567-36-5 (version imprimée)  
ISBN 978-2-923567-37-2 (version CD-Rom)  
ISBN 978-2-923567-38-9 (version en ligne)

© **Nature Québec, 2007**

870, avenue De Salaberry, bureau 207, Québec (Québec) G1R 2T9

## RÉSUMÉ

---

En déclin constaté depuis plus d'un siècle, le Caribou forestier est désigné « vulnérable » au Québec. À ce titre, un plan de rétablissement a été rédigé. Celui-ci prévoit la mise en place d'aires protégées de plusieurs milliers de kilomètres carrés afin de favoriser le rétablissement de l'espèce.

Afin de participer à la mise en place de cette action, Nature Québec a identifié les secteurs présentant un fort potentiel pour la conservation du Caribou forestier. Pour ce faire, nous avons relevé ses stratégies d'utilisation de l'habitat à l'aide d'une revue de la littérature scientifique, et analysé à la lumière de ces connaissances les habitats composant l'aire de répartition. Ceci nous a permis d'identifier par la suite les secteurs présentant, selon les connaissances et données disponibles, les habitats ayant le meilleur potentiel pour la conservation du Caribou forestier au Québec.

Nous avons ainsi identifié 40 secteurs d'intérêt de plus de 300 km<sup>2</sup> présentant une composition idéale pour le Caribou forestier. Nous pensons que chacun de ces secteurs doit faire l'objet d'une attention particulière quant à sa gestion. Ainsi, chacun d'entre eux devrait être considéré de façon prioritaire à l'intérieur de la Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP). Ces secteurs ne devraient en aucun cas faire l'objet de mesures forestières non adaptées.

Nous demandons également la création de cinq aires protégées d'au moins 5 000 km<sup>2</sup>, ayant pour composante centrale les cinq secteurs d'intérêt de plus grande superficie identifiés par notre étude.

La création de ces aires protégées répondra ainsi aux objectifs du plan de rétablissement du Caribou forestier. Elle permettra également de se rapprocher des objectifs de protection identifiés dans la SQAP en augmentant la proportion de territoires protégés en forêt boréale.

## REMERCIEMENTS

---

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à la participation de plusieurs personnes qui, consultées à titre d'experts, ont aidé au développement de la méthodologie. Nous tenons à leur exprimer notre reconnaissance pour l'intérêt que chacune de ces personnes a témoigné au projet et pour le temps qu'elles y ont investi.

- **Gaétane Boisseau**, responsable de la conservation, Fonds mondial pour la Nature Canada
- **François Brassard**, agent au service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
- **Vincent Brodeur**, biologiste à la direction de l'aménagement de la faune du Nord-du-Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
- **Nicolas Courbin**, étudiant au doctorat en biologie, Université Laval
- **Christian Dussault**, biologiste à la direction de la faune, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
- **Claude Dussault**, biologiste à la direction de l'aménagement de la faune du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
- **Pierre Etcheverry**, chercheur au département de biologie, Université du Québec à Rimouski
- **Mélina Houle**, étudiante à la maîtrise en biologie, Université Laval

Nous tenons aussi à remercier les organismes qui ont apporté le soutien financier nécessaire à la réalisation du projet, soit :

- La Fondation de la faune du Québec
- Le programme Horizons Sciences d'Environnement Canada
- Emploi-Québec

Nous remercions aussi les organismes nous ayant signifié leur appui grâce à leur implication en nature dans le projet :

- Fonds mondial pour la nature Canada
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

# TABLE DES MATIÈRES

---

RÉSUMÉ .....	III
REMERCIEMENTS .....	IV
TABLE DES MATIÈRES .....	V
LISTE DES FIGURES .....	VII
LISTE DES TABLEAUX .....	VII

---

INTRODUCTION.....	1
Présentation de Nature Québec.....	1
Le caribou : mise en contexte.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	3
Synthèse de la revue littéraire .....	3
<i>Densité et domaines vitaux</i> .....	3
<i>Stratégie d'utilisation de l'habitat</i> .....	3
<i>Implications pour la création d'aires protégées</i> .....	4
Identification des secteurs d'intérêt pour la conservation du Caribou forestier .....	5
<i>Identification des habitats et des perturbations présents dans l'aire de répartition</i> .....	5
<i>Identification des secteurs d'intérêt</i> .....	7
Limites de l'étude réalisée.....	9
SECTEURS D'INTÉRÊT ET STRATÉGIE DE CONSERVATION .....	10
Nécessité de mise en place d'une approche complémentaire.....	10
Description des 40 secteurs d'intérêt .....	10

<b>PROPOSITION DE GRANDES AIRES PROTÉGÉES PROPICES À LA CONSERVATION DU CARIBOU FORESTIER .....</b>	<b>51</b>
Proposition d’aire protégée du lac Evans .....	52
<i>Description et localisation du secteur d’intérêt.....</i>	<i>52</i>
<i>Intérêt pour le Caribou forestier et autre intérêt de conservation.....</i>	<i>53</i>
Proposition d’aire protégée des environs de la Vallée des Montagnes-Blanches .....	55
<i>Description et localisation du secteur d’intérêt.....</i>	<i>55</i>
<i>Intérêt pour le Caribou forestier et autres intérêts de conservation.....</i>	<i>56</i>
Proposition d’aire protégée de la Haute-Côte-Nord .....	58
<i>Description et localisation du secteur d’intérêt.....</i>	<i>58</i>
<i>Intérêt pour le Caribou forestier et autres intérêts de conservation.....</i>	<i>59</i>
Proposition d’aire protégée Moisie-Sainte-Marguerite .....	60
<i>Description et localisation du secteur d’intérêt.....</i>	<i>60</i>
<i>Intérêt pour le Caribou forestier et autres intérêts de conservation.....</i>	<i>61</i>
Aire protégée candidate de la Basse-Côte-Nord .....	63
<i>Intérêt pour le Caribou forestier et autres intérêts de conservation.....</i>	<i>64</i>
<b>RECOMMANDATIONS DE NATURE QUÉBEC .....</b>	<b>65</b>
<b>RÉFÉRENCES .....</b>	<b>67</b>

---

<b>ANNEXE 1 – DESCRIPTION DES CLASSES D’HABITATS UTILISÉES POUR CARACTÉRISER L’AIRE D’ÉTUDE ET INDEX RÉFÉRANT À CHACUNE DE CES CLASSES DANS LA COUCHE D’OCCUPATION DU SOL DU SERVICE CANADIEN DES FORÊTS .....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE 2– SECTEURS D’INTÉRÊT POUR LE CARIBOU FORESTIER.....</b>	<b>71</b>
<b>ANNEXE 3– LÉGENDE DE LA CARTE DES HABITATS PRÉSENTS DANS LES SECTEURS D’INTÉRÊT .....</b>	<b>73</b>
<b>ANNEXE 4 – SECTEURS D’INTÉRÊT ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES .....</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 5 – SECTEURS D’INTÉRÊT ET PROVINCES NATURELLES DU CADRE ÉCOLOGIQUE DE RÉFÉRENCE .....</b>	<b>76</b>

## LISTE DES FIGURES

---

Figure 1 – Le Caribou forestier.....	1
Figure 2 – Aire de répartition actuelle du Caribou forestier .....	5
Figure 3 – Couverture terrestre du site d'étude par les classes d'habitats et perturbations favorables, non favorables et non sélectionnés par le Caribou forestier .....	7
Figure 4 – Secteurs d'intérêt pour le Caribou forestier identifiés à l'aide des deux méthodes d'analyse .....	8
Figure 5 – Proposition d'aire protégée du lac Evans et bassins versants d'ordre 1.....	52
Figure 6 – Proposition d'aire protégée du lac Evans et autres intérêts de conservation.....	54
Figure 7 – Proposition d'aire protégée du environs de la vallée des Montagnes-Blanches et bassins versants d'ordre 1 .....	55
Figure 8 – Proposition d'aire protégée des environs de la vallée des Montagnes-Blanches et possibilités de connexion avec les secteurs d'intérêt voisins. ....	57
Figure 9 – Proposition d'aire protégée de la Haute-Côte-Nord et bassins versants d'ordre 1 .....	58
Figure 10 – Proposition d'aire protégée de la Haute-Côte-Nord et autres secteurs protégés.....	59
Figure 11 – Proposition d'aire protégée Moisie-Sainte-Marguerite et bassins versants d'ordre 1 .....	61
Figure 12 – Proposition d'aire protégée Moisie-Sainte Marguerite et possibilités de connectivité avec les autres territoires d'intérêt pour la conservation situés à proximité .....	62
Figure 13 – Proposition d'aire protégée de la Basse-Côte-Nord et bassins versants d'ordre 1.....	63

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 – Classification des habitats et des perturbations présents dans l'aire de répartition québécoise du Caribou forestier, en fonction de ses stratégies d'utilisation .....	6
Tableau 2 – Bassins versants d'ordre 1 et proportions respectives au sein de l'aire protégée de la Basse-Côte-Nord.....	64



# INTRODUCTION

---

## PRÉSENTATION DE NATURE QUÉBEC

Nature Québec est un organisme non gouvernemental fortement impliqué dans le domaine de la protection des écosystèmes au Québec. Suivant le principe de développement durable énoncé dans le rapport Brundtland (World Commission on Environment and Development, 1987), Nature Québec prône un développement raisonné préconisant la préservation des processus écologiques, le maintien de la biodiversité et une utilisation durable des ressources naturelles qui concilie les dimensions économiques, sociales et environnementales. Depuis 2001, Nature Québec et ses partenaires (le Réseau québécois des groupes écologistes, la Société pour la nature et les parcs du Québec et le Fonds mondial pour la nature) unissent leurs efforts pour la protection de la forêt boréale et la création d'aires protégées par l'entremise de différents outils, tels l'initiative *Aux arbres citoyens!* ([www.auxarbrescitoyens.com](http://www.auxarbrescitoyens.com)), laquelle sensibilisent la population aux enjeux de la conservation en forêt boréale.

## LE CARIBOU : MISE EN CONTEXTE

Le Caribou forestier (*Rangifer tarandus tarandus*) est une espèce symbolique de la forêt boréale (Figure 1, ci-dessous). Autrefois abondant sur le territoire québécois, l'espèce semble aujourd'hui être en déclin sur l'ensemble de son aire de répartition (Bergerud *et al.*, 1974; Courtois *et al.*, 2003b). Par ailleurs, cette dernière serait considérablement réduite comparativement aux limites historiques de répartition. La limite méridionale de l'aire de distribution a considérablement remonté vers le nord au cours du siècle dernier. Aujourd'hui, le Caribou forestier est réparti de manière discontinue entre le 49° et le 55° parallèle. Trois hardes isolées subsistent au sud de cette aire de répartition discontinue, soit dans les régions de Val-d'Or, de La Sarre et de Charlevoix. La perte et la fragmentation de l'habitat, favorisant la chasse et la prédation, sont les causes les plus souvent avancées pour expliquer le déclin marqué de l'espèce sur l'ensemble de son aire de répartition (Courtois *et al.*, 2003c).



Figure 1 –  
Le Caribou forestier

Le déclin marqué de l'espèce a donc amené les gouvernements provinciaux et fédéraux à prendre les dispositions légales quant à sa protection :

- 2002 : le Caribou forestier est identifié en tant qu'espèce menacée en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* à l'échelle du Canada.
- 2005 : le Caribou forestier obtient le statut d'espèce vulnérable en égard de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec.

Le Caribou forestier étant génétiquement distinct des écotypes caribou montagnard et migrateur aussi présents au Québec, des mesures de conservation adaptées à son écologie et à sa biologie doivent être adoptées afin de favoriser son rétablissement, d'assurer sa pérennité et de préserver l'ensemble de la biodiversité présente au Québec (Courtois *et al.*, 2003a). Ainsi, le gouvernement du Québec a encouragé la rédaction d'un plan de rétablissement consignant les actions devant être entreprises afin de freiner le recul de l'aire de répartition actuelle, d'augmenter l'effectif des hardes de caribous présentes au Québec et de maintenir les hardes isolées viables.

Différentes mesures essentielles à la protection du Caribou forestier ont été identifiées dans le plan, dont :

- l'implantation de stratégies d'aménagement forestier favorisant le maintien d'habitats favorables au Caribou forestier ;
- la création d'aires protégées.

Des plans d'aménagement tenant compte du Caribou forestier sont actuellement mis en place dans différents secteurs. Cette approche seule n'ayant pas encore démontré son efficacité à long terme, le plan de rétablissement prévoit également la mise en place d'aires protégées.

Constatant le peu d'efforts actuellement consacrés à la création d'aires protégées pour le caribou, Nature Québec a pris l'initiative d'identifier des secteurs d'intérêt prioritaire pour la conservation du Caribou forestier.

# MÉTHODOLOGIE

---

## SYNTHÈSE DE LA REVUE LITTÉRAIRE:

Une revue de littérature nous a d'abord permis de documenter les grandes lignes de l'écologie du Caribou forestier, notamment en ce qui a trait à ses stratégies d'utilisation de l'habitat.

### DENSITÉ ET DOMAINES VITAUX

Le Caribou forestier est une espèce à grands domaines vitaux. Au Québec, la superficie des domaines vitaux annuels varie entre quelques centaines et quelques milliers de kilomètres carrés, selon la localisation des hardes (Courtois, 2003; Delarum *et al.*, 2007). La densité des hardes est cependant faible et varie entre 1 et 3 individus par 100 km<sup>2</sup> pour l'ensemble de l'aire de répartition québécoise (Courtois *et al.*, 2003b).

### STRATÉGIE D'UTILISATION DE L'HABITAT

Le Caribou forestier est principalement associé aux peuplements résineux matures propices à la formation de lichens terrestres et arboricoles qui constituent l'essentiel de sa diète hivernale (période critique de son cycle vital), tout en lui conférant une protection adéquate contre les prédateurs. Ces peuplements constituent le principal habitat qu'il utilise l'hiver, période au cours de laquelle il est beaucoup plus sélectif dans son alimentation qu'au cours de autres périodes de son cycle vital. De manière générale, les caribous fréquentent aussi les tourbières et les habitats situés à proximité des plans d'eau, des milieux sécuritaires qui, selon les saisons, lui permettent de se reproduire, de trouver sa nourriture et d'éviter la prédation (Rettie et Messier, 2000; Courtois, 2003; Crête *et al.*, 2004).

Le Caribou forestier est sensible à la présence humaine et aux perturbations présentes sur son territoire (Smith *et al.*, 2000; Weir *et al.*, 2007). Il évite les territoires fragmentés et perturbés par l'activité humaine et l'exploitation des ressources naturelles. Les brûlis récents où la nourriture est peu abondante, et les risques de prédation sont élevés, lui sont aussi peu favorables (Courtois, 2003; Gustine *et al.*, 2006b; Vors *et al.*, 2007). Ces perturbations isolent les hardes, modifient le comportement des individus, augmentent les taux de mortalité par prédation ce qui, éventuellement, peut nuire à la dynamique des populations (Courtois, 2003; Gustine *et al.*, 2006a; Smith *et al.*, 2000; Weir *et al.*, 2007).

Ainsi, il appert que :

- le Caribou forestier a besoin de grandes superficies d'habitat favorable, donc pas ou peu perturbé, pour accomplir la totalité des activités de son cycle vital;
- les habitats utilisés pendant l'hiver sont les plus limitants pour le Caribou forestier;

- l'espèce sélectionne les forêts résineuses matures, les milieux humides, et affectionne la proximité des plans d'eau;
- le Caribou forestier évite les perturbations d'origine naturelle et anthropique.

### **IMPLICATIONS POUR LA CRÉATION D'AIRES PROTÉGÉES**

Il est avancé que les aires protégées établies en forêt boréale doivent être d'une superficie d'au moins 5 000 km<sup>2</sup> afin de favoriser l'intégrité de la diversité biologique et les processus écologiques présents à l'intérieur de celles-ci (Scheinder, 2001). La création d'aires protégées de grande superficie minimiserait donc le risque que ces aires créées soient détruites par le feu (Delarum *et al.*, 2001) et permettrait par le fait même le maintien dans le temps de grands massifs forestiers matures favorables au Caribou forestier, et ce, au sein de chacune des aires protégées.

Dans le cas d'espèces à grands domaines vitaux, telles le Caribou forestier, des aires protégées visant le maintien des populations devraient être de superficie au moins égale à celles des domaines vitaux des populations. À cet effet, les plus récentes publications scientifiques du *Journal of Wildlife management*, déposées par Vors *et al.* (2007) proposent la protection de territoires de l'ordre de 9 000 km<sup>2</sup>, auxquels devraient être additionnées des zones tampons d'au moins 13 km de largeur composées de forêts intactes.

Finalement, la connectivité de ces aires protégées entre elles augmenterait considérablement l'efficacité de ces mêmes aires en terme de conservation. Ceci permettrait en effet les déplacements entre ces territoires protégés pour toutes les espèces à grands domaines vitaux, dont le Caribou forestier, et favoriserait également les échanges génétiques entre les différentes hardes (Saher et Schmiegelow, 2005).

Une synthèse complète des informations relevées lors la revue de littérature est présentée dans le rapport [Revue de littérature des connaissances sur le Caribou forestier](#) (Nature Québec, 2007a).

## IDENTIFICATION DES SECTEURS D'INTÉRÊT POUR LA CONSERVATION DU CARIBOU FORESTIER

Nous avons développé une approche s'apparentant à l'élaboration d'un indice de qualité d'habitat (IQH) afin d'identifier les secteurs favorables au Caribou forestier sur l'ensemble de son aire de répartition continue au Québec (Figure 2, page 5), en fonction des critères relevés dans la littérature.



Figure 2 –  
Aire de répartition actuelle du Caribou forestier

## IDENTIFICATION DES HABITATS ET DES PERTURBATIONS PRÉSENTS DANS L'AIRES DE RÉPARTITION

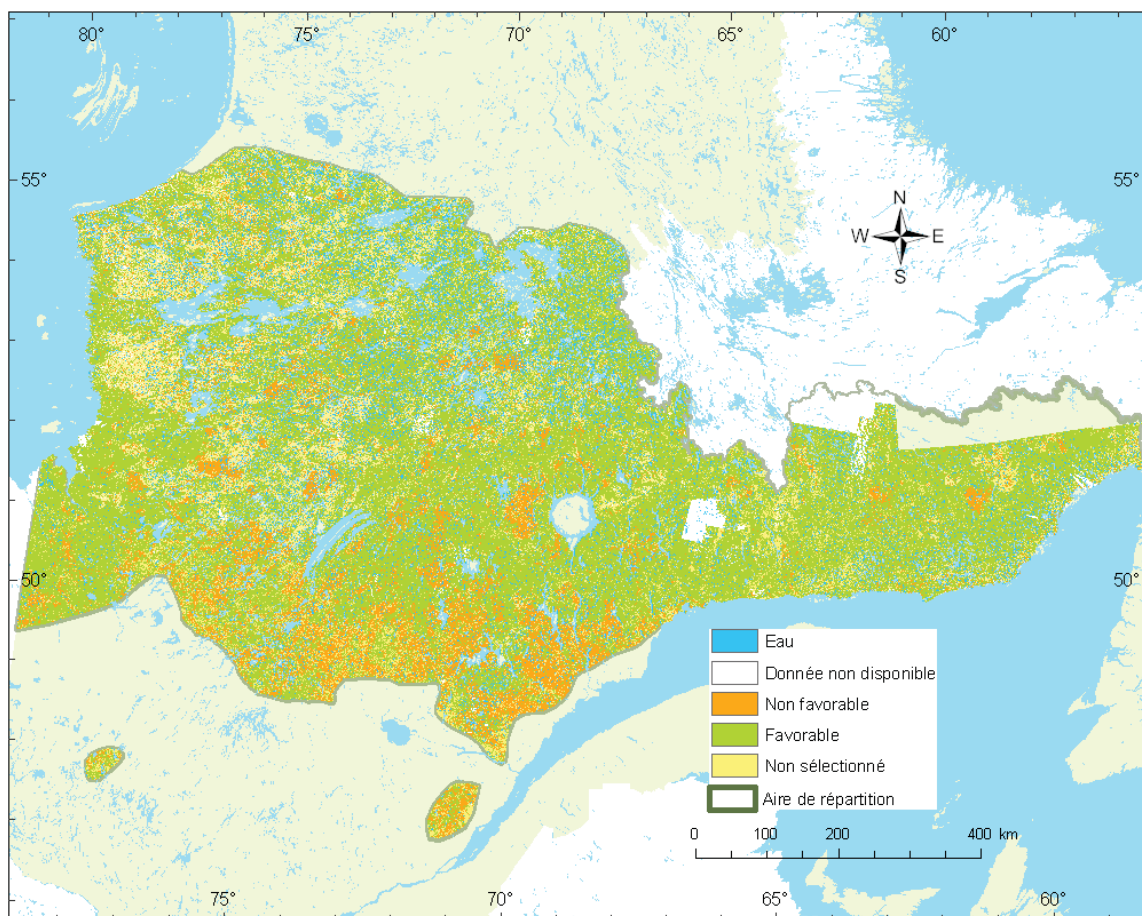
À partir des stratégies d'utilisation relevées dans la littérature, nous avons identifié les habitats favorables, non sélectionnés et défavorables au Caribou forestier (Tableau 1, page 6). Afin de les cartographier à l'échelle de l'ensemble de l'aire de répartition nous avons utilisé une image satellite Landsat 7 prise en 2000 et interprétée par le Service canadien des forêts. Nous avons mis à jour cette base de données en utilisant le Système d'information forestier (SIFORT) développé par le MRNF afin de localiser les secteurs

touchés par les feux, les coupes et les chablis survenus au sud de la limite d'attribution des bois entre 1970 et 2004, au sud de la limite nordique d'attribution des bois (Figure 3, page 7). Finalement, nous avons intégré les infrastructures linéaires (routes, chemins forestiers, pipeline) et simulé différents scénarios d'évitement de ces infrastructures. Le détail méthodologique est disponible dans le rapport *Méthodologie d'identification de secteurs favorables à la conservation du Caribou forestier* (Nature Québec, 2007b).

**Tableau 1 –**  
**Classification des habitats et des perturbations présents dans l'aire de répartition québécoise du Caribou forestier, en fonction de ses stratégies d'utilisation**

Source	Classes d'habitat <sup>a</sup>	Type d'habitat pour le caribou
1 <sup>b</sup>	Absence de données	
1	Ombre	
1	Nuages	Sélection non répertoriée
1	Neige/glace	
1	Affleurement rocheux/débris	
1	Eau	Eau
1	Plantes invasives (bryophytes, lichens)	
1	Milieus humides arborés	<b>Favorables :</b>
1	Milieus humides arbustifs	habitats <b>sur-utilisés</b> par le
1	Milieus humides herbacés	caribou par rapport à sa
1	Résineux denses	disponibilité dans l'aire
1	Résineux ouverts	d'étude
1	Résineux épars	
1	Arbustes - hauts	
1	Arbustes - bas	<b>Non sélectionnés :</b>
1	Herbacés	Habitats utilisés
1	Feuillus denses	<b>proportionnellement</b> à sa
1	Feuillus ouverts	disponibilité au sein de
1	Feuillus épars	l'aire d'étude
1	Mélangés denses	
1	Mélangés ouverts	
1	Mélangés épars	
1	Surface dénudée	<b>Non favorables :</b>
2 <sup>c</sup>	Infrastructures linéaires et secteurs évités	habitats <b>sous-utilisés</b> par le
3 <sup>d</sup>	Feu	caribou par rapport à sa
3	Chablis total	disponibilité dans l'aire
3	Coupe	d'étude

<sup>a</sup> Voir l'annexe 1 pour la description des classes d'habitat / <sup>b</sup> Couche d'occupation du sol du MRN / <sup>c</sup> BNDT de Géomatique Canada / <sup>d</sup> Tesselles de SIFORT



**Figure 3 –**  
**Couverture terrestre du site d'étude par les classes d'habitats et perturbations favorables, non favorables et non sélectionnés par le Caribou forestier**

### **IDENTIFICATION DES SECTEURS D'INTÉRÊT**

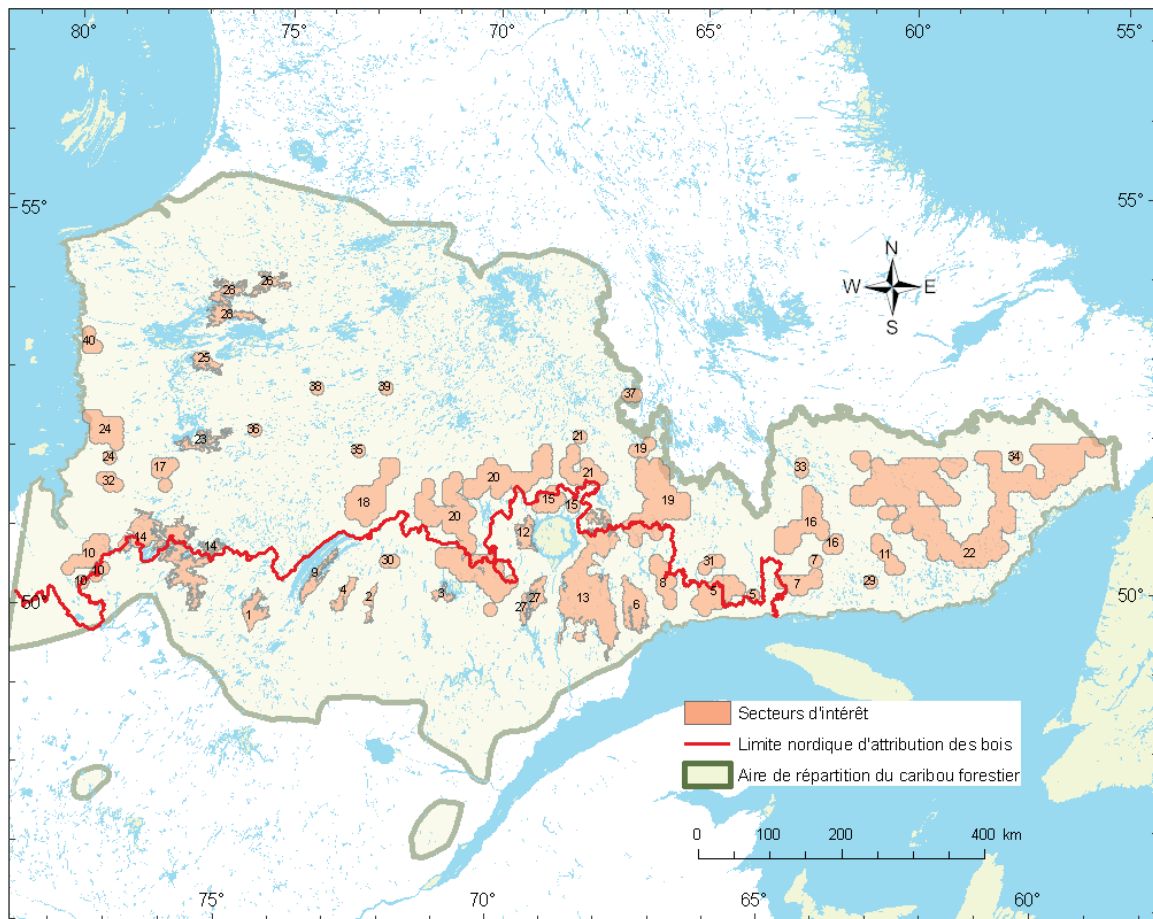
L'habitat d'hiver est l'habitat le plus limitant pour le Caribou forestier. Nous avons donc cherché à identifier les secteurs dont la composition en habitat semble répondre de manière optimale aux besoins du Caribou forestier durant l'hiver. Les données relevées dans la revue de littérature ainsi que la consultation de différents intervenants liées à la gestion et à la protection du Caribou forestier au Québec nous ont amenés à établir que ces secteurs devraient :

- être constitués à plus de 80 % d'habitat favorable ;
- être constitués à plus de 60 % de peuplements résineux ;
- contenir de l'eau, des milieux humides et des lichens ;
- compter moins de 5 % de perturbations ;
- présenter une densité de villégiature inférieure à 4 unités par 100 km<sup>2</sup>.

Par la suite, nous avons analysé l'aire de répartition en terme de composition en habitats en utilisant deux méthodes d'analyse complémentaires. Ces analyses nous ont permis d'identifier les secteurs de plus de 300 km<sup>2</sup>, correspondant aux critères décrits à la page précédente. Le détail des analyses ainsi que des résultats est présenté dans le document *Méthodologie d'identification de secteurs favorables à la conservation du Caribou forestier* (Nature Québec, 2007b).

Certains secteurs d'intérêt identifiés par nos deux méthodes d'analyse étant communs, attenants, ou très proches les uns des autres (moins de 3 km), nous avons fusionné les résultats obtenus par le biais de nos deux méthodes d'analyse.

Ceci nous a permis d'identifier 40 secteurs dont la composition en habitat est hautement favorable au Caribou forestier. Ces secteurs couvrent une superficie de 107 235 km<sup>2</sup>, ce qui représente 15 % de l'aire de répartition du Caribou forestier (Figure 4 ci-dessous, et annexe 2).



**Figure 4 –**  
Secteurs d'intérêt pour le Caribou forestier identifiés à l'aide des deux méthodes d'analyse

## LIMITES DE L'ÉTUDE RÉALISÉE

L'analyse réalisée évalue le potentiel de l'habitat à convenir de façon optimale ou non au Caribou forestier.

Les informations actuellement disponibles relativement aux stratégies d'utilisation de l'habitat du caribou au Québec sont majoritairement issues d'études ayant été réalisées dans les régions de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les peuplements résineux sont encore abondants. Peu d'études sont disponibles concernant le reste de l'aire de répartition.

Cette disparité en ce qui a trait à la littérature scientifique disponible a induit un biais dans l'analyse que nous avons effectuée, et favorise l'identification de secteurs d'intérêts localisés dans les régions étudiées. Ainsi, d'autres secteurs d'intérêt pour le Caribou forestier devront être identifiés une fois que la connaissance relative à sélection de l'habitat par le caribou, dans des paysages présentant plus de milieux humides ou de milieux ouverts, sera disponible. Ces secteurs d'intérêt viendront s'ajouter à ceux identifiés par notre étude et devront également bénéficier de statuts de protection. Ces initiatives favoriseront le maintien du Caribou forestier dans tous les types de paysages présents au sein de son aire de répartition.

Nous n'avons pu inclure les données fines d'inventaires de caribous forestiers dans notre analyse puisque ces données ne sont pas accessibles. En effet, les inventaires ne sont pas complétés pour l'ensemble de l'aire de répartition et les efforts d'échantillonnage varient d'une direction régionale à l'autre. Ainsi, il conviendra de valider que les secteurs d'intérêt identifiés sont bel et bien utilisés par le Caribou forestier. Par ailleurs, la présence de caribous n'est pas limitée aux seuls secteurs d'intérêt que nous avons identifiés. Tous les secteurs fréquentés devraient faire l'objet de mesures de gestion adaptées.

Les limites de l'analyse sont présentées dans la section *Discussion* du document *Méthodologie d'identification de secteurs favorables à la conservation du Caribou forestier* (Nature Québec, 2007b).

# SECTEURS D'INTÉRÊT ET STRATÉGIE DE CONSERVATION

---

## NÉCESSITÉ DE MISE EN PLACE D'UNE APPROCHE COMPLÉMENTAIRE

Nature Québec est d'avis qu'appliquée seule, la stratégie d'aménagement forestier ne permettra pas de maintenir le caribou à long terme au sud de son aire de répartition actuelle. Aussi, la mise en place d'aires protégées assurant le maintien d'habitats favorables au Caribou forestier en quantité suffisante pour lui permettre de s'y maintenir est indispensable.

Nature Québec est également d'avis que le réseau actuel des aires protégées au Québec ne répond pas adéquatement aux besoins du Caribou forestier. Même si près de 10 % des secteurs d'intérêt identifiés par notre analyse bénéficient déjà d'un statut de protection, leur discontinuité spatiale n'assure pas la conservation de grands secteurs non fragmentés nécessaires pour le maintien à long terme de l'espèce.

Ainsi, en complément à la stratégie d'aménagement forestier et au réseau existant d'aires protégées, le plan de rétablissement recommande de multiplier les petites aires protégées de l'ordre de 250 km<sup>2</sup> et, parallèlement, de créer de grandes aires protégées de l'ordre de plusieurs milliers de km<sup>2</sup>. Il nous apparaît qu'aucun de ces éléments ne devait être considéré indépendamment comme solution au maintien du Caribou forestier au Québec. Seule l'application conjointe de ces mesures offrira les meilleures chances de rétablissement.

Ainsi, dans une optique de maintien du Caribou forestier au Québec, tous les secteurs d'intérêt identifiés dans le cadre de ce projet, documentés en terme de fréquentation par le caribou, seraient d'excellents candidats au statut d'aires protégées.

## DESCRIPTION DES 40 SECTEURS D'INTÉRÊT

L'étude menée par Nature Québec a permis l'identification de 40 secteurs composés d'habitats favorables au Caribou forestier. Ces secteurs sont décrits au chapitre suivant.

Tous les secteurs d'intérêt identifiés comportent une composition en habitat optimale pour le Caribou forestier et devraient faire l'objet d'une attention particulière en terme de gestion du territoire. Ainsi, chacun d'entre eux devrait être considéré de façon prioritaire à l'intérieur de la Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP). Une carte des secteurs est disponible à l'annexe 2.

Les graphiques associés à chacune des fiches correspondent à la couverture de chacun des types d'habitat présent dans le secteur d'intérêt. Les codes de couleurs relatifs à chacun de ces habitats sont disponibles en annexe 3. Les annexes 4 et 5 présentent une cartographie des secteurs d'intérêt et des régions administratives ainsi que des provinces naturelles du cadre écologique de référence, laquelle pourra être consultée parallèlement à la lecture des fiches qui suivent.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 1

*Superficie* : 1 125 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Basses-Terres de Mistassini

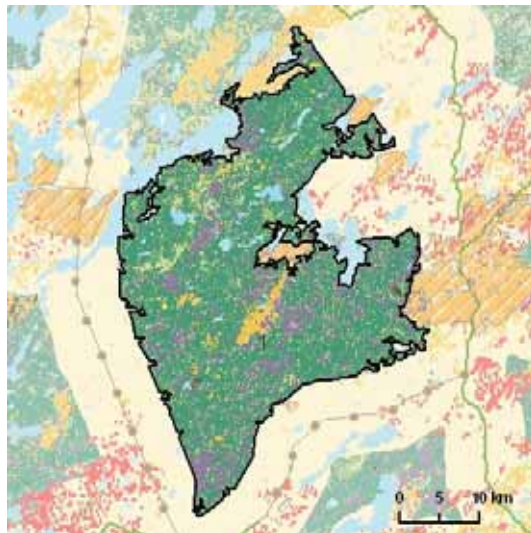


### Contexte géographique

Le secteur 1 est situé à 40 km au sud-ouest du lac Mistassini. Une ligne de transport d'énergie hydro-électrique est présente à l'est du secteur et une route non pavée le limite à l'est et au sud. Des secteurs de coupes sont présents au sud-ouest du territoire.

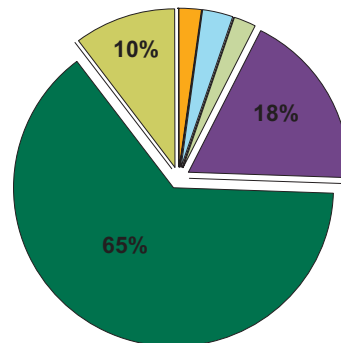
### Contexte forestier

66 % de la superficie du secteur 1 se situe dans l'UAF 026-63, et 34 % dans l'UAF 026-64.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

En 2003, une densité variant de 0 à 1,5 caribou par 100 km a été estimée pour ce secteur. Les suivis télémétriques indiquent que le secteur est fortement fréquenté par les individus suivis.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Ce secteur est situé à environ 60 km à l'est de la pointe sud du secteur 14. Une zone de feux survenus dans les années 1980 sépare les deux zones. Ce secteur est également situé à 18 km de la pointe la plus au sud de la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish. Une zone de feu de 1996 sépare ces deux entités. La régénération de ces secteurs brûlés pourrait constituer des habitats adéquats pour le caribou. Leur prise en compte dans la protection du secteur 1 pourrait représenter une occasion de connectivité intéressante entre les secteurs d'intérêt et les aires protégées déjà existantes. Le secteur 1 est inclus dans les limites du parc patrimonial cri demandé par la communauté de Oujé-Bougoumou conformément à l'entente de la Paix des Braves. La création de ce parc permettrait de protéger des sites traditionnels et patrimoniaux cris, en plus des divers attributs de biodiversité reliés au parc. Outre le maintien de la protection d'un habitat adéquat pour le caribou, la conservation du secteur 1 permettrait de protéger certains intérêts de conservation communs aux Cris et aux groupes environnementaux, tout en assurant la volonté locale de mise en valeur de cette nouvelle aire protégée potentielle.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 2

*Superficie* : 412 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Saguenay-Lac-Saint-Jean

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

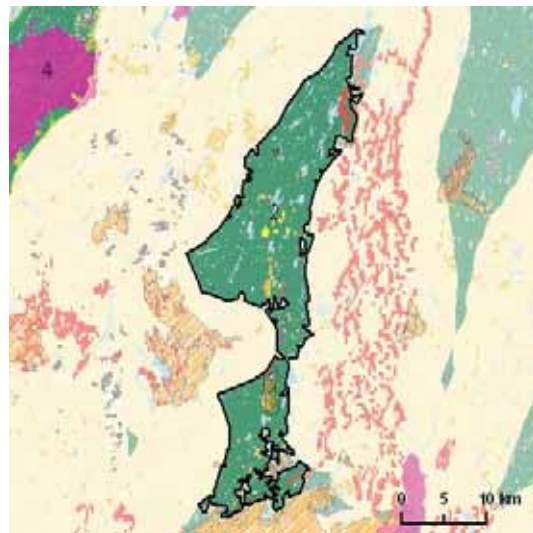


### Contexte géographique

Le secteur 2, de forme allongée et présentant un axe nord-sud, est situé à 65 km à l'ouest du lac Mistassini. Des baux de villégiature sont concédés à proximité. Des coupes forestières bordent sa limite est alors que des zones de feux sont présentes au sud et au sud est.

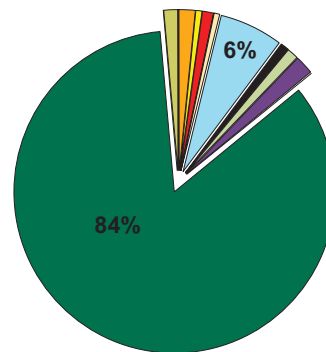
### Contexte forestier

Le secteur 2 est entièrement inclus en zone de forêt attribuée : 94 % de sa superficie se retrouve dans l'UAF 025-51 et 6 % dans l'UAF 027-51.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Ce secteur d'intérêt est situé dans une zone d'utilisation intensive par les hardes de caribous suivies dans la région du Nord-du-Québec. La densité d'individus estimée est de 1,5 à 3 individus par 100 km<sup>2</sup>. Le secteur chevauche des plans d'aménagement forestier mis en place par la direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 2 est situé à près de 25 km à l'est et au sud des secteurs d'intérêt 4 et 30. La protection du secteur 2 pourrait s'arrimer à la stratégie d'aménagement forestier mise en place dans cette zone, et ainsi contribuer à constituer une zone de protection importante propice au maintien des hardes de caribous.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 3

*Superficie* : 344 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Saguenay-Lac-Saint-Jean

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

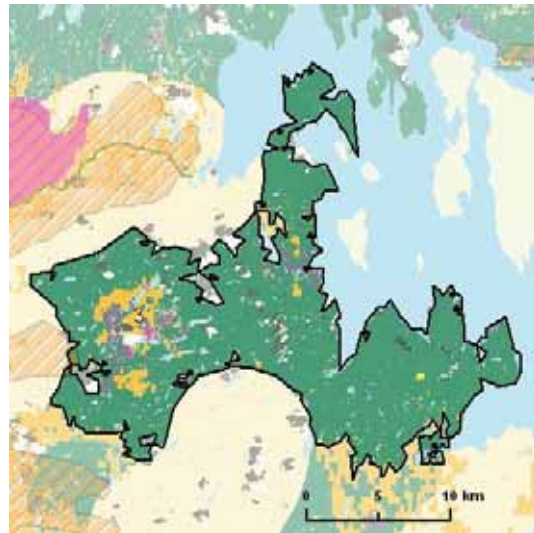


### Contexte géographique

Le secteur 3 est délimité à l'est par le lac Manouane. Une route non pavée présente à 5 km sépare la limite ouest du secteur 3 d'une zone de 87 ha ayant brûlé au début des années 80.

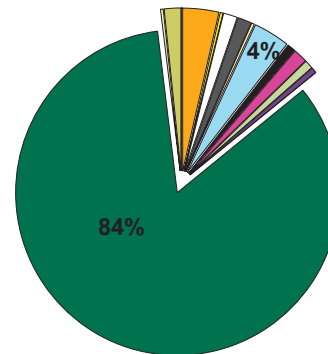
### Contexte forestier

Ce secteur d'intérêt est situé en totalité dans l'UAF 024-51.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les inventaires aériens effectués en 1999 ont permis d'estimer qu'une moyenne de 1,5 à 3 caribous par 100 km<sup>2</sup> fréquentent le bloc d'inventaire chevauchant le secteur 3. L'absence d'information disponible relative à la distribution des hardes de caribous dans ce secteur nous empêche toutefois de déterminer s'il est utilisé de manière intensive par ces hardes. Ce secteur d'intérêt est aussi mitoyen au territoire visé pour l'implantation d'une stratégie d'aménagement forestier propice au caribou.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le lac Manouane sépare les secteurs 3 et 20 d'une distance de 15 km. La réserve de biodiversité projetée du lac Onistagane est située à 6 km à l'ouest du présent secteur d'intérêt, lequel chevauche par ailleurs un secteur identifié par la direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour la mise en place d'un plan d'aménagement forestier adapté au caribou.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 4

*Superficie* : 706 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 99 % Saguenay-Lac-Saint-Jean et 1 % Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

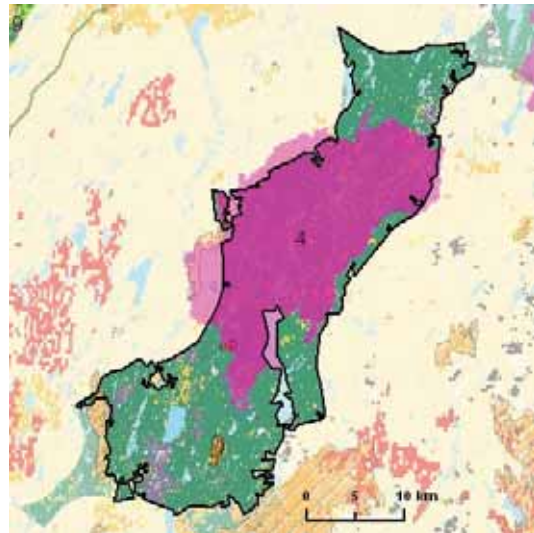


### Contexte géographique

Le secteur 4 est situé à 30 km à l'est du lac Mistassini. Sa forme allongée présente un axe nord-est sud-ouest. Un feu a perturbé le secteur adjacent à la pointe sud-est de ce secteur en 1991. Des baux de villégiatures sont concédés à l'intérieur de ce territoire en faible densité. Aucune infrastructure linéaire n'est cependant présente à proximité du secteur.

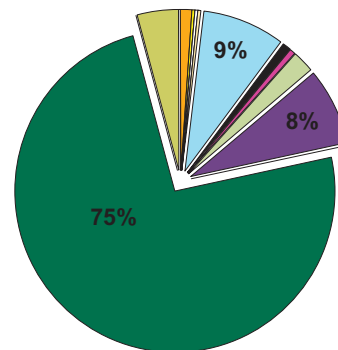
### Contexte forestier

La totalité du secteur 6 est située en zone de forêt attribuée : 99 % de la superficie du secteur est localisé dans l'UAF 025-51, alors que 1 % se retrouve dans l'UAF 026-62. Les coupes forestières sont surtout présentes à l'ouest.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

La densité de caribou présente dans la région chevauchée par ce secteur d'intérêt est évaluée de 1,5 à 2 individus par 100 km<sup>2</sup>. L'analyse de localisation des individus suivis par télémétrie révèle que la probabilité d'occurrence dans ce secteur est très élevée, ce qui suppose que le secteur 4 est fortement utilisé par les hardes de caribous.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 4 est situé à 25 km à l'est du secteur 2 et à 30 km à l'ouest du secteur 9. Par ailleurs, la réserve de biodiversité projetée des drumlins du lac Clérac le chevauche. Ainsi, cette aire protégée projetée couvre 44 % de la superficie du secteur d'intérêt 4. La conservation de ce dernier pourrait donc représenter une extension à cette aire protégée. Ce secteur a aussi été identifié comme étant un secteur d'intérêt pour l'implantation d'une stratégie d'aménagement forestier adéquate pour le Caribou forestier.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 5

*Superficie* : 3 027 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord

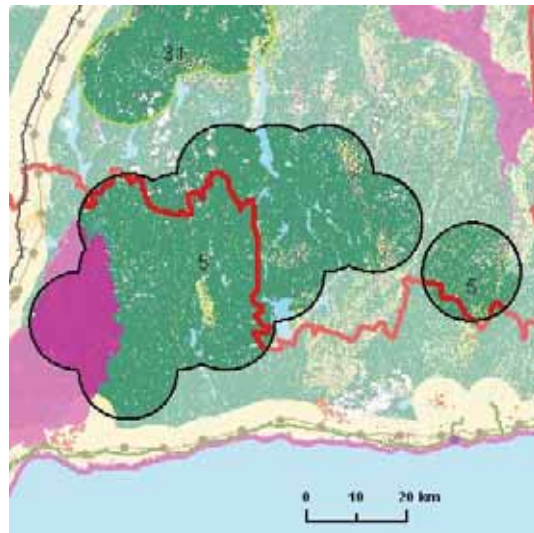


### Contexte géographique

Le secteur 5 est de forme ovale. Il présente une orientation sud-ouest nord-est. Un cercle de 300 km<sup>2</sup> s'y rattache à l'extrémité ouest. L'extrémité sud-ouest est située à 10 km de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à 33 km au nord-est de Sept-Îles. La route provinciale 138 passe à 5 km au sud de ce territoire. Une ligne de transmission d'énergie hydro-électrique et le chemin de fer longent la limite ouest. Les baux de villégiatures qui ont été accordés dans ce secteur sont principalement concentrés dans sa partie sud.

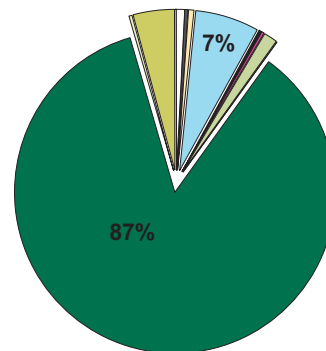
### Contexte forestier

Ce secteur d'intérêt chevauche la limite d'attribution des arbres. 51 % de la superficie du secteur est localisé dans l'UAF 094-51 et 1 % dans l'UAF 095-51; 48 % se situe en forêt non attribuée.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Des inventaires réalisés en 2004 et 2005 dans la partie du secteur située dans la zone d'attribution des bois ont permis d'évaluer qu'en moyenne au plus 1,2 caribou par 100 km<sup>2</sup> fréquentait cette partie du secteur. À ce jour, la présence de Caribou forestier dans la partie nord du secteur 5 n'a pas été répertoriée. Les informations relatives à la distribution des hardes pour l'ensemble du secteur nous est aussi inconnue. Les inventaires réalisés par le MRNF devraient toutefois permettre de localiser les hardes présentes dans la portion sud du secteur.



### **Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation**

Le secteur 5 est situé à 40 km à l'ouest du secteur 7 et à 7 km au sud du secteur 31. L'habitat favorable présent entre ces deux secteurs pourrait permettre d'établir une connectivité intéressante entre eux. Le secteur 5 est aussi situé à 20 km à l'ouest du secteur 8. Une ligne de transport d'énergie sépare toutefois ces deux territoires. Les possibilités de connectivité entre les secteurs 5 et 8 sont donc limitées.

La réserve écologique de la Matamec chevauche la partie sud de ce secteur d'intérêt : 11 % de sa superficie est donc protégée. Le secteur 5 est aussi situé à environ 10 km de la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie. L'inclusion du secteur d'intérêt 5 pourrait représenter des occasions de connectivité intéressantes avec cette réserve aquatique projetée.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 6

Superficie : 1 967 km<sup>2</sup>

Région administrative : Côte-Nord

Cadre écologique de référence : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

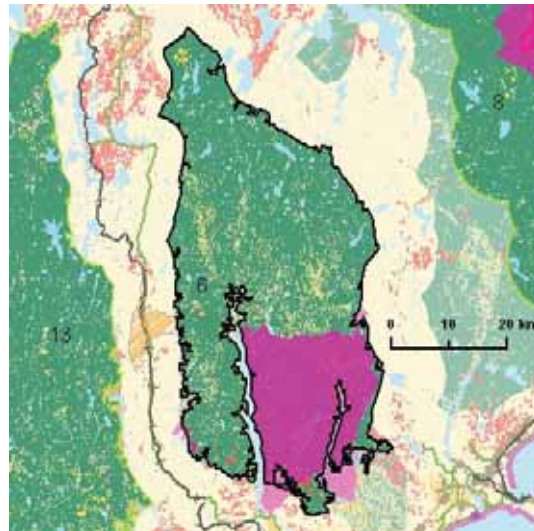


### Contexte géographique

Le secteur 6 est situé à 15 km de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à 30 km au nord-ouest de Sept-Îles. De forme ovoïde et d'orientation nord-sud, il est délimité à l'ouest par le passage du chemin de fer Cartier et par une chaussée non revêtue à l'est. Aucun bail de villégiature n'est présent à l'intérieur du secteur.

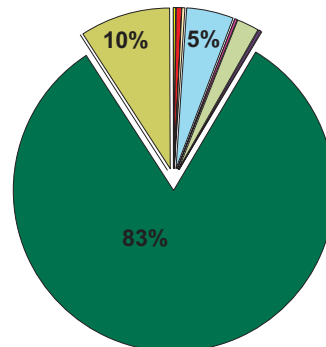
### Contexte forestier

La totalité du secteur 6 est située dans l'UAF 094-51. Les inventaires forestiers de 2004 rapportent que des secteurs de coupe sont présents au nord et au sud du secteur.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les inventaires réalisés en 2003 et 2004 estiment que ce secteur d'intérêt présente une densité moyenne de 1,5 à 2,5 caribous. Par ailleurs, les pointes nord et sud du secteur ont été ciblées par le MRNF pour l'implantation d'une stratégie d'aménagement forestier adaptée à l'espèce.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 13 est situé à 10 km à l'ouest du secteur 6. Le secteur 8 est localisé à 15 km à l'est. Les infrastructures linéaires qui ceignent ce secteur limitent toutefois les possibilités d'établir une connectivité entre ces territoires d'intérêt.

La partie sud du secteur 6 chevauche la réserve de biodiversité projetée du lac Pasteur et la forêt ancienne du Lac-Larry. Ces aires protégées représentent 23 % de la superficie totale du secteur 6.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 7

*Superficie* : 1 949 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord

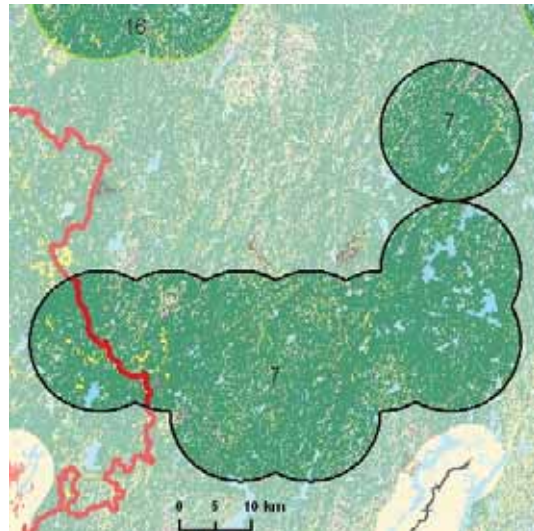


### Contexte géographique

Le secteur 7 est situé à 25 km au nord de Havre-Saint-Pierre. Une ligne de transport ferroviaire et une chaussée non-revêtue se terminent 5 km au sud du secteur. Des baux de villégiatures ont été concédés dans ce territoire.

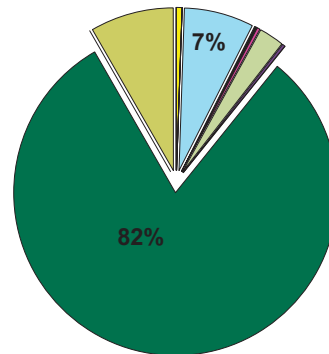
### Contexte forestier

Ce secteur chevauche la limite nordique d'attribution des bois. Seulement 9 % de sa superficie est présent en zone de forêt attribuée dans l'UAF 095-51.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Des inventaires de caribous forestiers ont été réalisés dans la partie du secteur située en zone de forêt attribuée. Ces inventaires n'ont pas permis de localiser des caribous dans cette partie du secteur d'intérêt.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 7 est situé à 40 km à l'est du secteur 5 et à 5 km au sud du secteur 16. Le territoire entre ces deux derniers secteurs n'est pas perturbé. Il pourrait donc être possible de créer des connectivités entre ces deux secteurs. Aucune aire protégée n'est présente à proximité.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 8

*Superficie* : 1 786 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

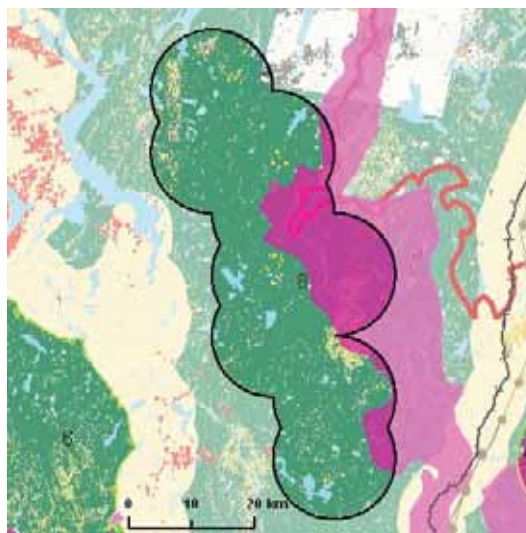


### Contexte géographique

Le secteur 8 est situé à 25 km au nord de Port-Cartier. Il est de forme allongée et présente une orientation nord-sud. Une route d'accès limité, une ligne de transmission d'énergie hydro-électrique et le chemin de fer, situés à 5 km, délimitent ses contours. Une partie de ce secteur d'intérêt est située dans le bassin versant de la rivière Ouapatec.

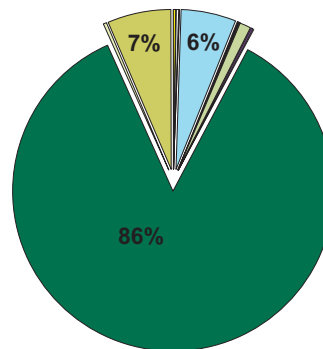
### Contexte forestier

83 % de la superficie de ce secteur est situé dans l'UAF 094-51 et 18 % est dans l'UAF 094-52; 1 % de ce secteur est en territoire non attribué.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Une densité variant entre 1,5 à 2,5 caribous par 100 km<sup>2</sup> est évaluée pour l'ensemble de ce secteur. La moitié nord a par ailleurs été ciblée comme un territoire d'intérêt pour l'implantation d'une stratégie d'exploitation forestière propice au Caribou forestier.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 8 est situé à 15 km à l'est du secteur 6 et à 20 km de la pointe ouest du secteur 5. Les possibilités de connectivité entre ces secteurs sont cependant limitées par l'existence des infrastructures linéaires. Ce secteur est aussi situé à 20 km au sud du secteur 19. Le territoire entre ces deux secteurs a été pressenti par le MRNF comme étant un territoire favorable à l'implantation de plans d'aménagement forestier propices au caribou.

22 % de la superficie du secteur 8 est déjà protégée puisque sa limite ouest chevauche la réserve aquatique de la rivière Moisie. La protection du secteur 8 pourrait devenir une extension de la réserve aquatique de la rivière Moisie. La protection de ce territoire a été demandée par la SNAP et par Nature Québec dans le cadre des audiences publiques sur le projet de réserve aquatique de la rivière Moisie.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 9

*Superficie* : 877 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Hautes-terres de Mistassini

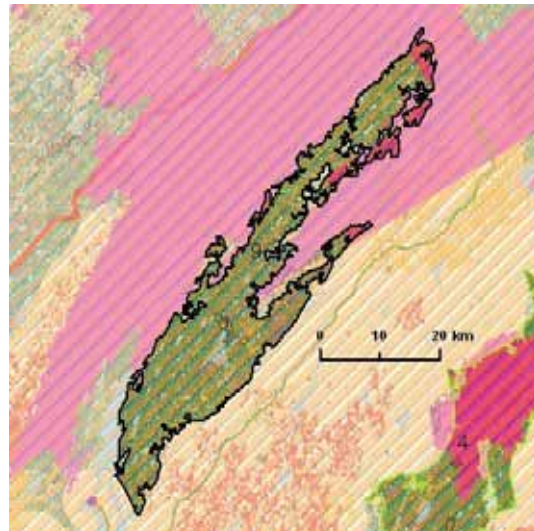


### Contexte géographique

Le secteur 9 est situé à 55 km au nord-est de Chibougamau. Il est adjacent au lac Mistassini. Celui-ci délimite le contour ouest du secteur alors qu'un chemin limite son expansion vers l'est.

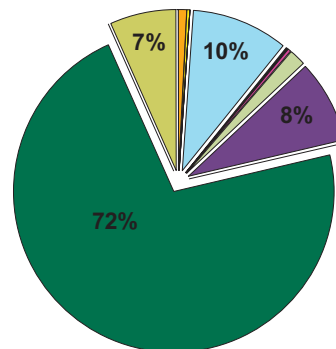
### Contexte forestier

En tout, 61 % de ce secteur est localisé dans l'UAF 062-62; 39 % de la superficie restante est située au nord de la limite nordique d'attribution des bois.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

En 2002, une densité de 2 caribous par 100 km<sup>2</sup> a été évaluée pour la région couverte par ce secteur d'intérêt. Cependant, les données dont nous disposons concernant les hardes de caribous du Nord-du-Québec suivies par télémétrie n'indiquent pas que cette partie du territoire est fréquentée. Une validation à une échelle plus fine serait appropriée avant de conclure à sa non utilisation.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 4 est situé à 30 km à l'est du présent secteur. En 2004, des coupes forestières étaient présentes sur le territoire séparant les extrémités sud de ces deux secteurs. Des zones de feux et des secteurs de coupes séparent le secteur d'intérêt 1 du secteur 9 par une distance de 50 km au sud-ouest. Le secteur 18 est situé à 45 km au nord du secteur 9. Le secteur 9 chevauche la réserve de biodiversité projetée de Albanel-Témiscamie-Otish. 11 % de sa superficie est ainsi protégé.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 10

*Superficie* : 2 828 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la Baie-James

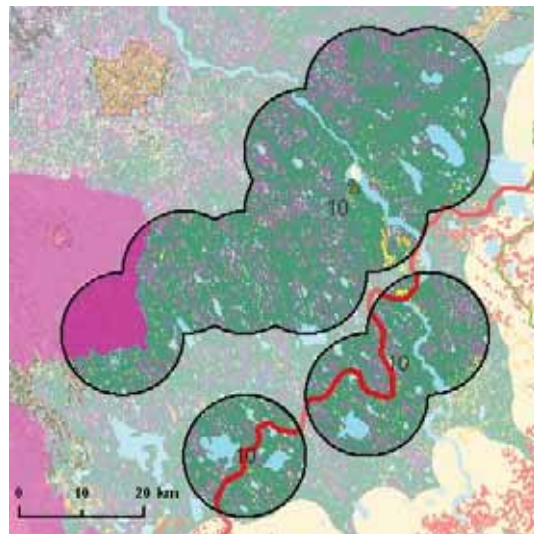


### Contexte géographique

Situé à 60 km à l'est de la frontière de l'Ontario, ce secteur de forme longitudinale présente une orientation nord-est sud-ouest. La route provinciale de la Baie-James passe à son extrémité.

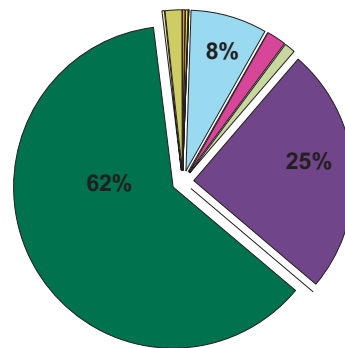
### Contexte forestier

22 % de ce secteur se situe dans l'UAF 086-63. Le reste se situe en territoire non alloué à l'industrie forestière.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Seule la partie de ce secteur située au sud de la limite d'attribution des bois a fait l'objet d'inventaires de caribous. Une densité variant entre 0 et 1,5 caribou par 100 km<sup>2</sup> y a été estimée. Toutefois, l'analyse des localisations télémétriques des individus suivis dans cette région démontre que la probabilité d'occurrence des caribous dans ce secteur est élevée. Dans la mesure où le plan de rétablissement prévoit la mise en place d'actions extraordinaires lorsque des densités de caribous forestiers sont inférieures à 1,5 caribou par 100 km<sup>2</sup> dans la partie centre de l'aire de répartition, il conviendrait d'identifier clairement les portions du secteur où les densités sont inférieures à 1,5 caribou par 100 km<sup>2</sup>.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Une route de transport sépare ce secteur d'intérêt du secteur 14. Les possibilités de connexion entre ces deux secteurs sont donc limitées. 8 % du secteur 10 est situé dans la réserve de biodiversité projetée de la plaine de Missiscabi. La réserve de biodiversité projetée des collines de Muskuchii est aussi située à 9 km au sud de ce secteur d'intérêt. Des connectivités intéressantes pourraient être créés avec cette aire protégée.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 11

*Superficie* : 1 431 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord

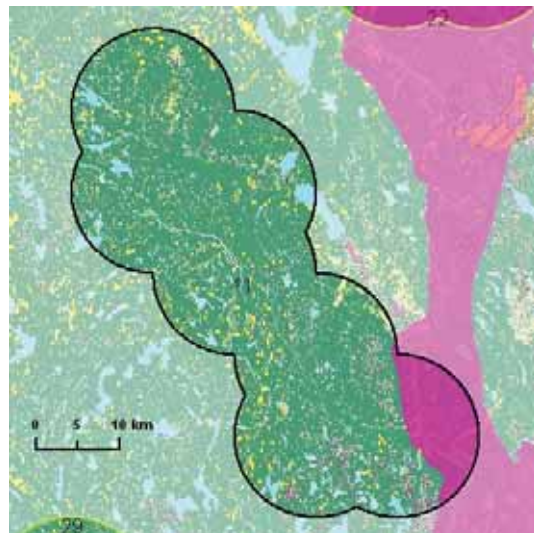


### Contexte géographique

Le secteur 11 est de forme ovale et d'orientation nord-ouest sud-est. Son extrémité sud est située à 60 km au nord de Natashquan. Aucune infrastructure n'est présente à proximité.

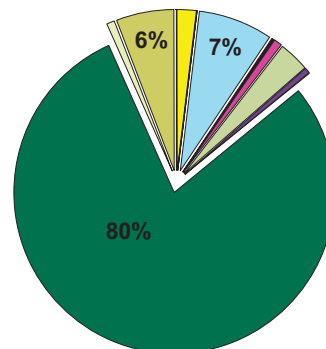
### Contexte forestier

Aucune CAAF ne chevauche ce secteur.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Selon les inventaires réalisés en 2005, 1 caribou par 100 km<sup>2</sup> serait présent dans la région couvrant ce secteur. Lorsque les densités d'effectif sont inférieures à moins de 1,5 individu par 100 km<sup>2</sup> dans la partie centre de l'aire de répartition, le plan de rétablissement prévoit la mise en place d'actions extraordinaires



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 11 est localisé à 15 km à l'est du secteur 29 et à 14 km à l'ouest du secteur 22. Le territoire qui sépare ces deux entités est constitué d'habitat favorable au caribou. Il serait donc possible d'établir des liens entre eux. De plus, la réserve de biodiversité projetée de la vallée de la rivière Natashquan chevauche ce secteur et en couvre 8 %.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 12

*Superficie* : 858 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

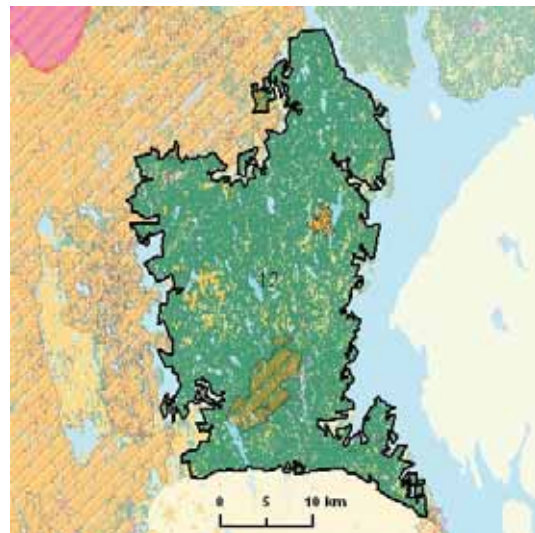


### Contexte géographique

Le secteur 12 est situé sur le pourtour du réservoir René-Levasseur, à l'ouest de celui-ci. Une zone de feu datant du milieu des années 70 limite son expansion vers l'ouest. Sa limite nord est adjacente à des zones d'évitement créées autour des chemins forestiers.

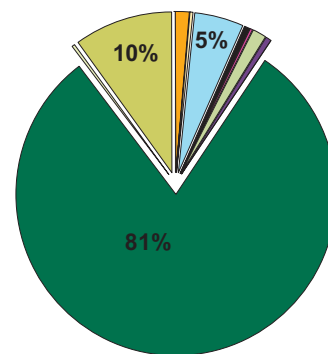
### Contexte forestier

La totalité de ce secteur est présente en zone d'exploitation forestière, dans l'UAF 093-52.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Des densités de caribous variant entre 3 à 5 individus par 100 km<sup>2</sup> ont été estimées pour les régions couvrant ce site d'intérêt. Ce secteur est donc une des régions du Québec où a été dénombré le plus grand nombre de caribous. Les données concernant la localisation exacte des hardes nous est cependant inconnue. Ce secteur fait par ailleurs partie d'une zone d'étude visant à tester l'efficacité des plans d'aménagement forestier mis en place pour préserver l'habitat du Caribou forestier.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Ce secteur est situé à 12 km au sud du secteur 15. Le type d'habitat présent entre ces secteurs étant de composition favorable pour le caribou, des liens pourraient être établis entre ces deux entités.

La réserve de biodiversité projetée du lac Plétipi est localisée à 20 km au nord-ouest du secteur 12. La régénération de la zone de brûlis présente entre ces deux habitats pourrait permettre à long terme de relier ces deux secteurs de protection.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 13

Superficie : 8 619 km<sup>2</sup>

Région administrative : Côte-Nord

Cadre écologique de référence : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

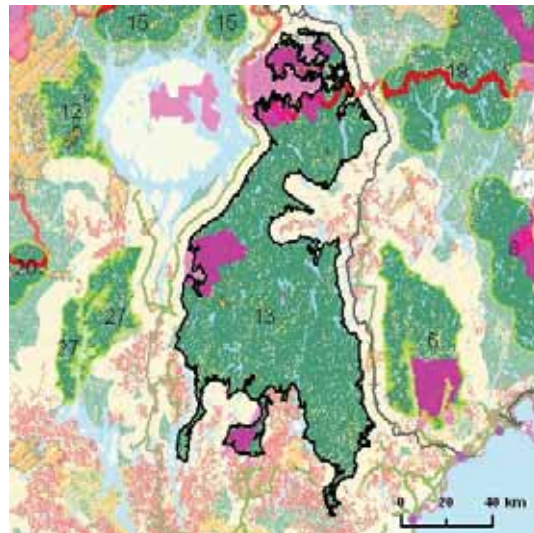


### Contexte géographique

La pointe sud du secteur 13 est située à 45 km à l'ouest de Port-Cartier et à environ 60 km au nord de Godbout. De forme irrégulière, ce secteur s'étend selon un axe nord-sud sur une longueur d'environ 170 km. Les zones d'évitement autour de la ligne de chemin de fer, des routes et une ligne de transmission d'énergie hydro-électrique délimitent sa forme. Des secteurs de coupe limitent aussi son expansion vers le sud.

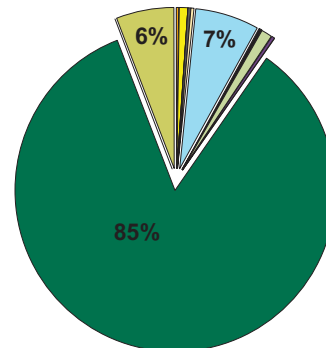
### Contexte forestier

54 % de la superficie du secteur 13 est présent dans l'UAF 094-52; 20 % se situe dans l'UAF 093-51 et 20 % dans l'UAF 094-51; 6 % de sa superficie totale est située au-delà de la limite nordique d'attribution des bois.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

La densité des hardes des caribous présente dans la région couverte par ce secteur varie de 1,5 à 3 caribous par 100 km<sup>2</sup>. L'information relative à la distribution des individus à l'intérieur du secteur nous est cependant inconnue. Des plans d'aménagement forestier adaptés au Caribou forestier sont en vigueur dans la région couverte par ce territoire.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 13 est situé à 10 km et à 7 km à l'ouest des secteurs 6 et 19. Les infrastructures présentes de part et d'autre de ce territoire limitent toutefois les opportunités de connectivité entre ces entités. Les possibilités de connections sont possibles avec le secteur 15 situé à 15 km au nord-ouest. En tout, 13 % de la superficie du secteur 13 sont protégés. La réserve de biodiversité projetée des Monts-Groulx (6 %), la réserve écologique Paul-Provencher (1 %), la réserve de biodiversité projetée Paul-Provencher (1 %) et la réserve écologique du lac Berthé chevauchent ce secteur d'intérêt. La protection du secteur 13 pourrait donc permettre d'assurer une connectivité entre ces différents sites protégés.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 14

*Superficie* : 5 816 km<sup>2</sup>

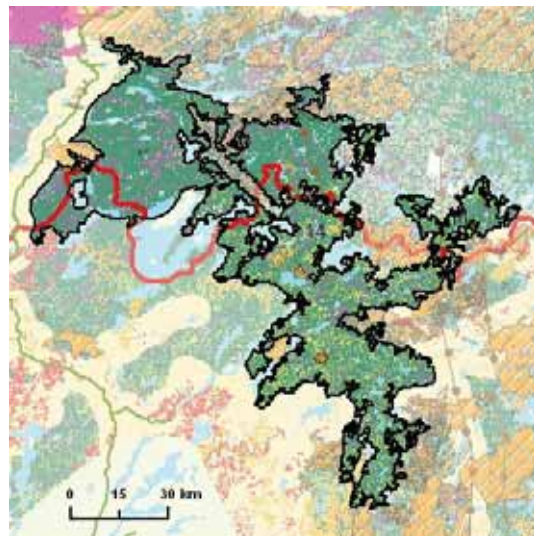
*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 42 % dans la province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la Baie-James; 58 % dans la province naturelle des Hautes-terres de Mistassini



### Contexte géographique

Le secteur 14 est de forme discontinue. Sa pointe sud est à 60 km au nord de Waswanipi. Localisé dans une zone où les feux sont fréquents, il est délimité à l'est et au nord par des zones de brûlis datant des années 80 et 90. Sa limite ouest suit le tracé de la route de la Baie-James. D'après nos analyses, la mise à jour des infrastructures linéaires semble indiquer qu'une ligne de transmission électrique scinde ce secteur en deux. L'information dont nous disposons relativement à celle-ci est toutefois incomplète, ce qui nous empêche de déterminer avec justesse les infrastructures présentes. Une analyse plus approfondie du secteur 14 est donc requise.

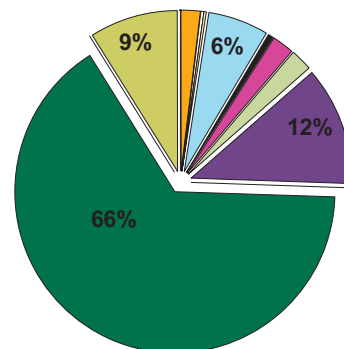


### Contexte forestier

55 % de la superficie du secteur 14 est situé au sud de la limite nordique d'attribution des bois. Cette proportion se divise dans plusieurs UAF : 35 % dans l'UAF 086-66, 11 % dans l'UAF 026-65, 7 % dans l'UAF 086-63, 1 % dans l'UAF 026-61 de même que dans l'UAF 086-65.

### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les inventaires réalisés au sud-est de la Baie-James en 2003 ont permis d'évaluer qu'une moyenne de 1,5 caribou par 100 km<sup>2</sup> était présente dans ce secteur. Les localisations obtenues par les suivis télémétriques réalisés sur les hardes du secteur révèlent aussi que cette zone est fortement utilisée par les caribous.



### **Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation**

Le secteur 14 est distant du secteur 10 de 10 km. Une route sépare toutefois ces deux zones. Le secteur 1 est situé à 60 km à l'est. La régénération des zones de feux présentes entre ces deux secteurs pourraient créer des opportunités intéressantes de connectivité. Par ailleurs, le secteur 14 chevauche la partie nord du projet de parc cri Assinica. En plus de favoriser la conservation de l'habitat du caribou, la protection du secteur 14 permettrait d'y atteindre des objectifs de protection identifiés par les Cris et par les groupes environnementaux partenaires de l'initiative *Aux arbres citoyens* !

La présence des infrastructures linéaires rend difficile l'établissement de liens possibles avec la réserve de biodiversité projetée de Waskaganish, située à moins de 5 km de l'extrémité sud du secteur 14.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 15

*Superficie* : 1 569 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

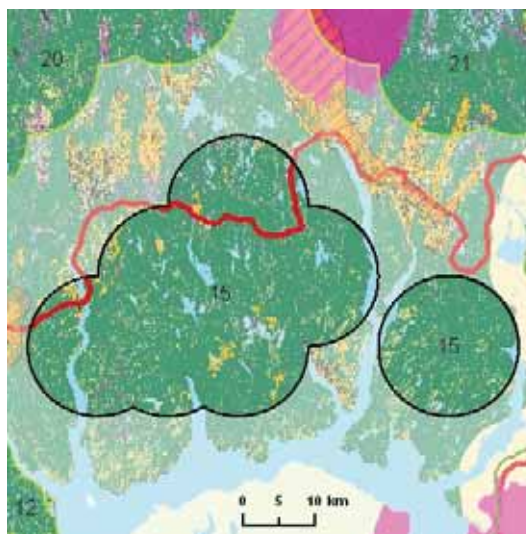


### Contexte géographique

Le secteur 15 est situé au nord du réservoir René-Levasseur. Il est constitué de deux secteurs de forme circulaire distancés de 3 km par un cours d'eau.

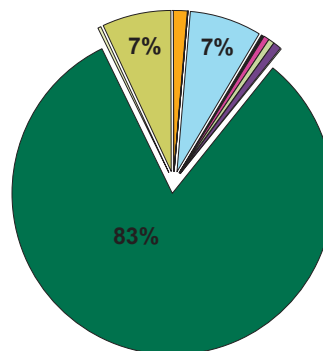
### Contexte forestier

87 % de sa superficie est situé dans l'UAF 093-52. Le reste de ce territoire est situé au-delà de la limite nordique d'attribution des bois.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

En 2004, une densité de 1,2 caribou par 100 km<sup>2</sup> a été évaluée pour la partie située le plus à l'est de ce secteur. La densité des caribous dans le reste du secteur est inconnue. Aucune information n'est disponible quant à la localisation des hardes à l'intérieur de ce secteur d'intérêt. La portion nord du secteur 15 est toutefois identifiée par la direction régional de la Côte-Nord du MRNF comme un secteur d'intérêt pour l'implantation d'une stratégie forestière adaptée au Caribou forestier.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Des possibilités de connectivité intéressante entre le secteur 15 et les secteurs 20 et 21, situés respectivement à 10 et à 15 km au nord, et les secteurs 12 et 13, situés aussi à 10 et à 15 km au sud, sont possibles.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 16

*Superficie* : 4 301 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord

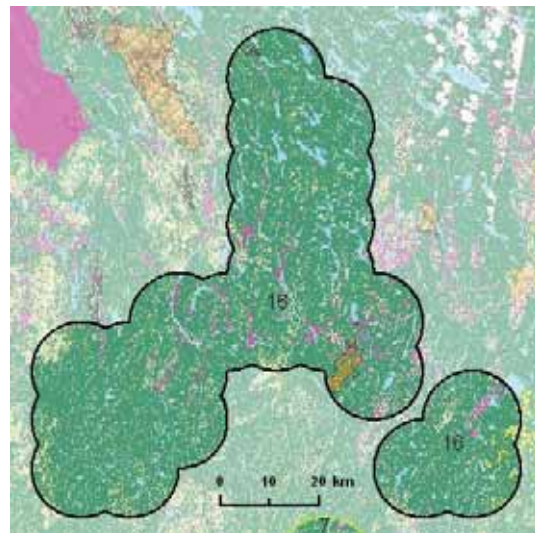


### Contexte géographique

Le secteur 16 est situé à 40 km au sud de la frontière du Labrador et à 100 km au nord de Havre Saint-Pierre. Il est formé de deux secteurs adjacents de moins de 3 km. Aucune infrastructure n'est présente à proximité.

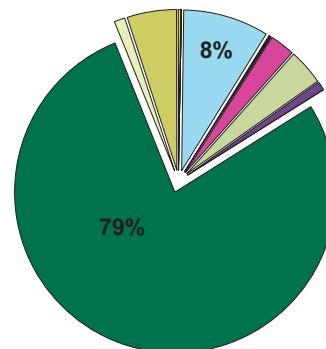
### Contexte forestier

Ce secteur est situé au nord de la limite nordique d'attribution des bois.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

La limite de ce secteur chevauche un secteur d'inventaire où une densité inférieure à 1,5 caribou par 100 km<sup>2</sup> a été estimée. Le reste de ce secteur n'ayant jamais été inventorié, la densité des caribous qui y sont présents est inconnue. La fréquentation de ce secteur par les hardes est aussi inconnue.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur d'intérêt 16 est situé entre les secteurs 7 et 33 à environ 10 km au nord et au sud de ceux-ci. Des classes d'habitats favorables au caribou les séparent. Des possibilités de connectivité avec ce secteur sont élevées.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 17

*Superficie* : 1 238 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 98 % dans la province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la Baie-James; 2 % dans la province naturelle des Hautes-terres de Mistassini

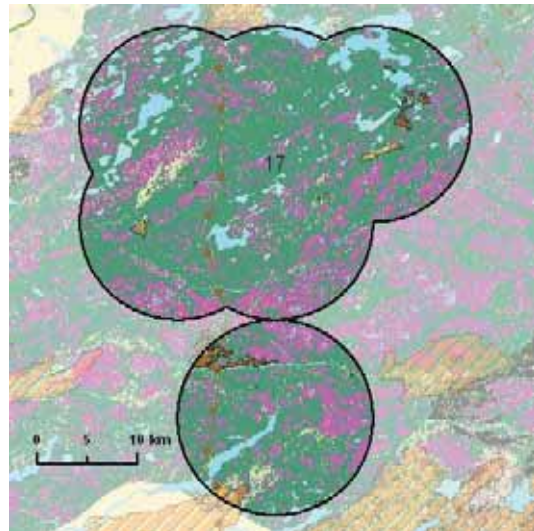


### Contexte géographique

Le secteur 17 est délimité de part et d'autre par les zones d'évitement simulées autour des lignes de transport d'énergie et des routes provinciales. Une zone de feu importante limite son expansion vers le sud. La mise à jour de la base de données des infrastructures linéaires indique cependant qu'une ligne de transport d'hydro-électricité passe au centre du secteur. Une analyse plus complète des infrastructures présentes à proximité du secteur 17 est donc requise.

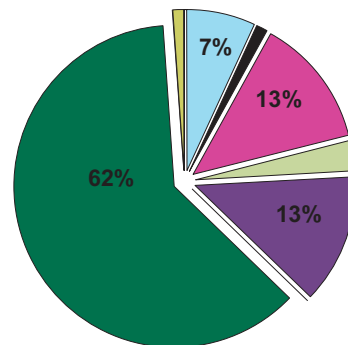
### Contexte forestier

Aucune exploitation forestière n'a lieu dans cette partie du territoire.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Nous ne possédons aucune information relative à la densité et à la localisation des hardes de caribous pour ce secteur. Les caribous migrateurs sont susceptibles de le fréquenter lors de la période hivernale. Il est donc possible qu'il y ait chevauchement des deux écotypes dans ce secteur d'intérêt.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 17 est situé à 10 km au sud-ouest du secteur 23. La présence d'infrastructures linéaires limite cependant les possibilités d'établir des connectivités entre ces secteurs, de même qu'avec les zones d'intérêt 24 et 32 situées à l'ouest du secteur 17.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 18

*Superficie* : 3 736 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 23 % dans la province naturelle des Basses collines de la Grande-Rivière; 77 % dans la province naturelle des Hautes-terres de Mistassini

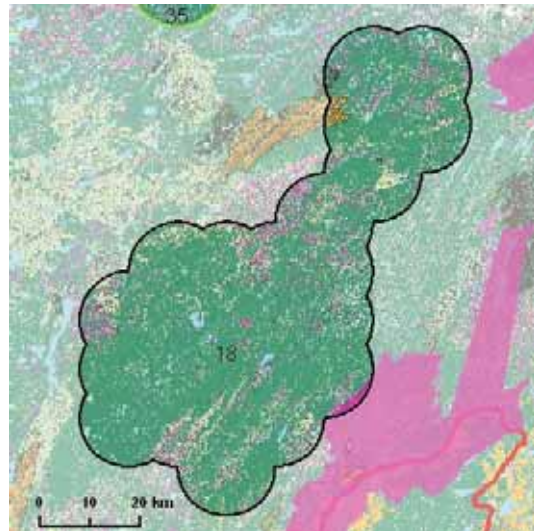


### Contexte géographique

Le secteur 18 est localisé dans la région du Nord-du-Québec, à 15 km de la limite nordique d'attribution des arbres et de la pointe nord du lac Mistassini. Quelques baux de villégiature y ont été concédés. Les infrastructures en sont absentes.

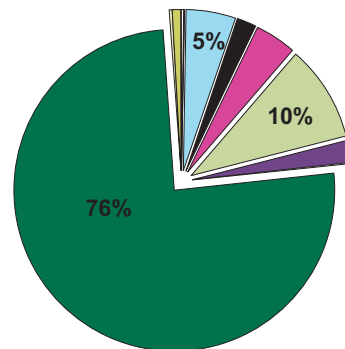
### Contexte forestier

Aucune exploitation forestière n'a lieu dans cette partie du territoire.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les données relatives aux indices d'abondance et à la fréquentation du secteur par les hardes de caribous forestiers sont inexistantes. Une densité variant entre 1,5 à 3 individus par 100 km<sup>2</sup> a toutefois été estimée pour le secteur d'inventaire situé à 10 km au sud du secteur 18.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Près de 40 km séparent le secteur 18 des secteurs 9 et 20. Le secteur 35 est localisé à 20 km au nord-ouest du secteur 18. Celui-ci est aussi adjacent à la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish. La prise en compte du présent secteur dans la stratégie d'aires protégées du Québec pourrait constituer une extension intéressante à la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 19

*Superficie* : 7 168 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 92 % dans la province naturelle des Laurentides centrales; 8 % dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord; 2 % dans les territoires du Labrador

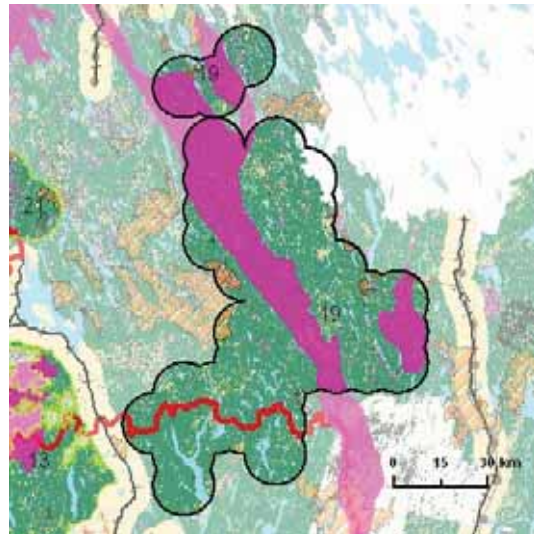


### Contexte géographique

Le secteur 19 est situé à environ 23 km de la ville de Fermont. De forme allongée, il s'étire sur un axe nord-sud de plus de 100 km. À l'est, il est bordé par la frontière du Labrador. Le réseau de routes et de chemins de fer présents sur le territoire, de même que les zones de feux, limitent son expansion vers la droite.

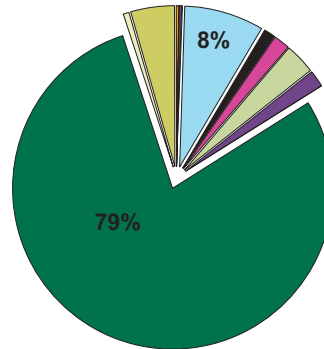
### Contexte forestier

15 % de ce secteur est dans l'UAF 094-52. Le reste du territoire n'est pas soumis à l'exploitation forestière.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Le sud du secteur 19, situé en zone de forêt attribué, a fait l'objet d'inventaires de caribous. De 1,8 à 2,5 individus par 100 km<sup>2</sup> y ont été dénombrés. Les extrémités sud du secteur 19 chevauchent aussi des secteurs d'intérêt identifiés par le MRNF pour l'implantation d'une stratégie d'aménagement forestier.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 19 est situé à 40 km à l'ouest du secteur 21 et à 20 km au nord du secteur 8. Une composition en habitats favorables entre ces secteurs permettrait d'établir des corridors de connectivité entre eux. Les infrastructures linéaires séparent le secteur 19 du secteur 13 duquel il est adjacent.

Plus de 1 800 km, soit 26 %, de la superficie du secteur 19, chevauchent les réserves de biodiversité projetée de la rivière Moisie (22 %) et du lac Bright Sand (4 %). Ces zones de protection sont toutefois réparties de manière discontinue dans le secteur d'intérêt. La création d'une aire protégée dans le secteur 19 devrait permettre la connexion des deux aires protégées qui y sont déjà existantes.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 20

*Superficie* : 15 178 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 63 % Saguenay Lac-Saint-Jean; 34 % Côte-Nord; 3 % Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 76 % dans la province naturelle des Laurentides centrales; 24 % dans la province naturelle des Hautes-Terres de Mistassini

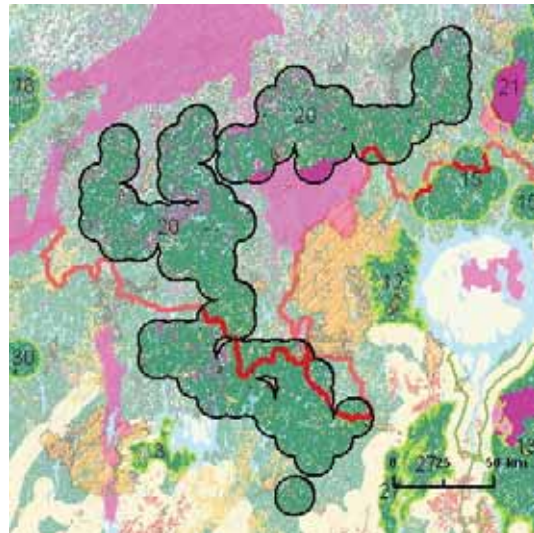


### Contexte géographique

Le secteur 20 est le deuxième plus grand que nous ayons identifié. Il est en forme de C et est localisé à moins de 100 km à l'ouest du réservoir Manicouagan. Le lac Plétipi et le lac Maouane sont situés à proximité de ce secteur.

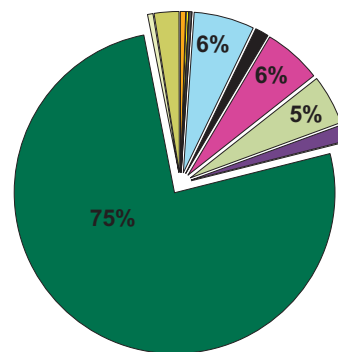
### Contexte forestier

La partie sud du secteur, soit 29 % de sa superficie, est située en zone d'exploitation forestière : 12 % dans l'UAF 024-52; 10 % dans l'UAF 024-51 et 6 % dans l'UAF 093-51. 71 % de ce secteur est donc en territoire non alloué.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

La portion sud du secteur 20 en deçà de la limite nordique d'attribution des bois chevauche des zones ayant fait l'objet d'inventaires de caribous. Une densité de 6,2 caribous y a été estimée pour la zone située le plus à l'est. En moyenne, 3,2 caribous par 100 km<sup>2</sup> ont été dénombrés pour le reste du secteur. Compte tenu de ces densités, il paraît stratégique de protéger ce territoire afin de favoriser le maintien de ces populations, actuellement vigoureuses. Des stratégies d'aménagement forestier adéquat pour le caribou sont notamment implantées dans les limites sud de ce secteur d'intérêt.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Les secteurs d'intérêt 3, 12, 15, 18, 21, 27 et 30 sont présents à proximité du secteur 20, et ce, à 15 km, 60 km, 20 km, 40 km, 10 km, 17 km et 50 km respectivement. Des habitats favorables entre ces secteurs permettraient de les relier entre eux. La possibilité de créer une aire protégée de grande superficie, composée de ces secteurs et des corridors écologiques assurant leur connectivité, est donc possible.

Les limites de la réserve de biodiversité projetée du lac Plétipi frôlent celles du secteur d'intérêt 20 : 1 % de sa superficie est ainsi protégé. Ce secteur est également adjacent à la réserve de biodiversité projetée Albnel-Témiscamie-Otish. Des possibilités d'extension de cette aire protégée pourraient donc permettre la protection de secteurs d'intérêt pour le caribou.

Par ailleurs, à ce jour, différentes initiatives visant la protection d'une partie du secteur 20 sont mises de l'avant afin de favoriser sa protection. La pointe sud de ce secteur d'intérêt chevauche les limites de la vallée des Montagnes-Blanches, territoire dont la protection est demandée par les partenaires de l'initiative *Aux arbres citoyens !* en raison des massifs forestiers intacts qu'il abrite et des fortes concentrations de caribous forestiers qui y sont présentes. De même, un projet de parc innu, proposé par les communautés de Mashteuiash et de Bestsiamite et visant la protection d'une partie du secteur 20 située au-delà de la limite nordique d'attribution des bois est aussi en cours de développement. La protection de ce secteur d'intérêt permettrait donc d'arrimer les intérêts de conservation de plusieurs groupes présents sur le territoire québécois tout en favorisant le maintien du Caribou forestier.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 21

*Superficie* : 2 626 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 100 % Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 99 % dans la province naturelle des Laurentides centrales; 1 % dans la province naturelle du Plateau central du Nord-du-Québec

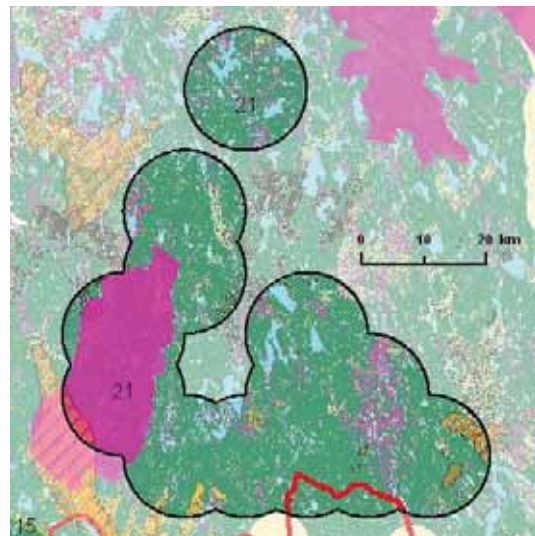


### Contexte géographique

Le secteur 21 est situé à 70 km au sud-ouest de Fermont et de la frontière du Labrador. À la suite de la mise à jour des infrastructures linéaires présentes sur le territoire, nos analyses ont permis de constater que la route 389 menant à Fermont traversait ce secteur d'intérêt. Il sera donc nécessaire d'identifier la totalité des perturbations présentes dans le secteur afin d'en valider l'intérêt.

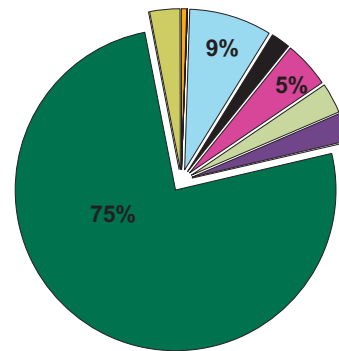
### Contexte forestier

2 % de ce secteur est situé en dessous de la limite nordique d'attribution des bois dans l'UAF 093-52.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

La limite sud du secteur 21 frôle un secteur d'inventaire réalisé en 2004 où une densité moyenne de 1,2 caribou par 100 km<sup>2</sup> avait été estimée. Aucun suivi télémétrique n'a été réalisé à proximité de ce secteur d'intérêt. L'information relative à la densité dans la partie nord du secteur est aussi inconnue. Le secteur 21 est situé dans la zone de chevauchement entre l'aire de répartition des caribous migrateurs et forestiers. En 2004, des plans d'aménagement forestier étaient prévus par la direction du MRNF de la Côte-Nord dans la partie sud-est de ce secteur.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Des connectivités intéressantes pourraient être créées entre ce secteur et le secteur 20 situé à 10 km à l'est et avec le secteur 21 situé à 40 km à l'ouest. Des liens avec le secteur 15, situé à 15 km au sud-ouest, pourrait aussi être envisageables. Les infrastructures linéaires limitent les possibilités de connectivité avec le secteur 13. La réserve de biodiversité projetée de la rivière de la Racine-Bouleau chevauche 15 % de la superficie du secteur 21.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 22

*Superficie* : 26 191 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 100 % Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord

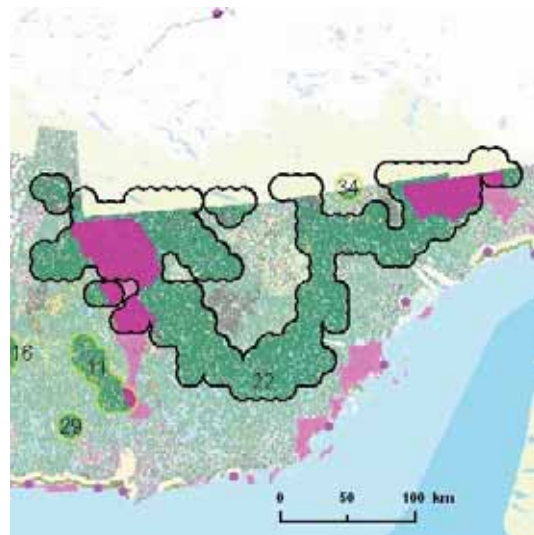


### Contexte géographique

Le secteur 22 est le plus grand à avoir été identifié par notre méthode. Sa forme en U couvre l'ensemble de la Basse-Côte-Nord. Ce secteur s'étend de Blanc-Sablon jusqu'à l'ouest de Natashquan sur une longueur de plus de 360 km pour une largeur de près de 160 km. Peu d'infrastructures sont présentes dans ce territoire.

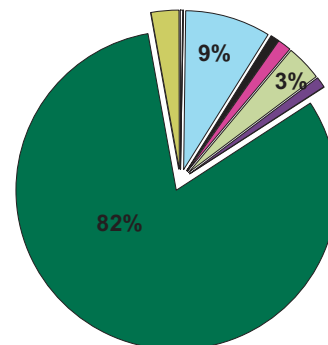
### Contexte forestier

L'exploitation forestière est absente de ce secteur.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Selon un inventaire réalisé en 2005 au nord de Natashquan, 1 caribou par 100 km<sup>2</sup> est susceptible de fréquenter l'extrémité ouest de ce secteur d'intérêt. D'autres inventaires s'avèrent indispensables afin de documenter l'utilisation de ce territoire par le Caribou forestier.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

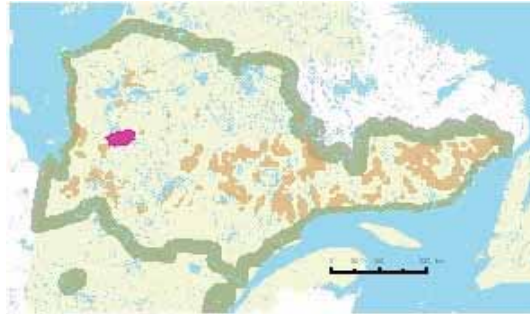
Le secteur 34, distancé du secteur 22 par 10 km d'habitats favorables, devrait être pris en compte dans l'analyse du potentiel de protection du secteur 22. La réserve de biodiversité projetée de la vallée de la rivière Natashquan couvre la presque totalité de l'extrémité ouest du secteur 22 et assure la protection de 12 % de la superficie de ce territoire d'intérêt. Par ailleurs, la réserve de biodiversité projetée assure une connectivité avec le secteur d'intérêt 11 présent à 14 km au sud-ouest du secteur 22. 6 % de la portion nord-est du secteur 22 chevauche aussi la réserve de biodiversité projetée des basses collines du lac Guernesé. Ainsi, bien que 18 % de la superficie du secteur 22 soit recouverts par des aires protégées, ces territoires protégés au sein du secteur d'intérêt sont déconnectés et n'assurent pas la protection des grands territoires propices au Caribou forestier.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 23

*Superficie* : 855 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 100 % Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Basses collines de la Grande-Rivière

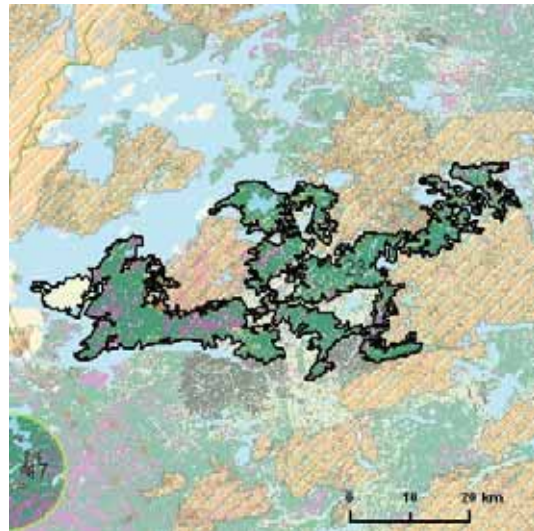


### Contexte géographique

Le secteur 23, de forme discontinue, est situé à 55 km au nord de Némiscau aux abords du petit lac Opinaca. Celui-ci, de même que les zones de feux, en délimitent le pourtour. Des lignes de transport hydro-électrique passent à l'extrémité ouest de ce territoire.

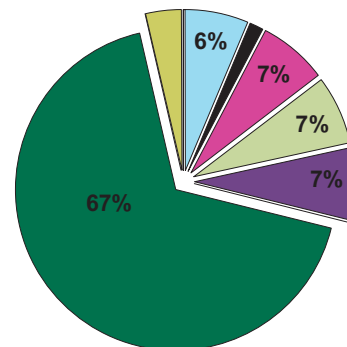
### Contexte forestier

Ce secteur est situé au nord de la limite nordique d'attribution des bois.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Aucune donnée relative à la densité et la localisation des hardes de caribous forestiers présentes dans ce secteur n'est disponible. La région est aussi fréquentée par le Caribou migrateur.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Il pourrait être possible d'établir des liens entre ce secteur et le secteur 36 situé à 20 km au nord-est. Les lignes de transmission hydro-électrique empêchent toutefois de jumeler ce secteur avec le secteur 17, présent à moins de 10 km au sud-ouest.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 24

*Superficie* : 2 562 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 66 % dans la province naturelle des Basses-collines de la Grande-Rivière ; 34 % dans la province naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la Baie-James



### Contexte géographique

Localisé sur la côte de la baie James, la pointe sud-ouest du secteur 24 est adjacente à la localité de Eastmain. Sa limite nordique est délimitée depuis la fin des années 1980 par une zone de feu importante. Une ligne de transport d'énergie hydro-électrique est présente dans la partie sud de ce territoire. À des fins d'analyse, cette infrastructure linéaire, qui scinde le territoire en deux parties, a été incluse dans la carte des habitats et des perturbations présentes dans l'aire de répartition du caribou.

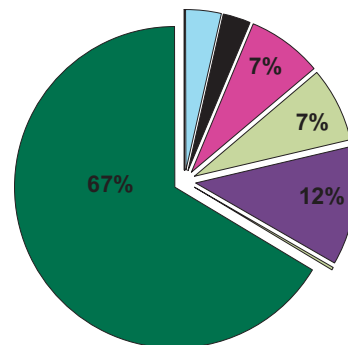
### Contexte forestier

Aucune exploitation forestière n'a lieu dans cette partie du territoire.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les connaissances relatives au Caribou forestier pour la région du Nord-du-Québec sont extrêmement limitées. La densité des caribous pour ce secteur est inconnue. Nos connaissances actuelles ne permettent pas de déterminer si le secteur est fréquenté par les hardes.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

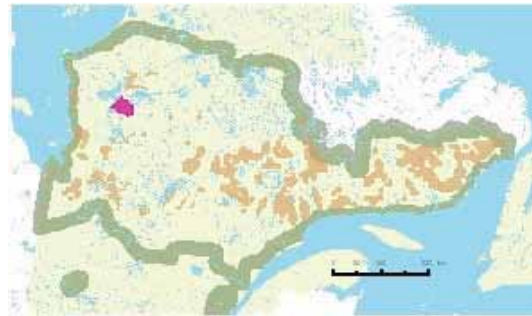
Le secteur 24 est situé à 45 km à l'ouest du secteur 17. Les infrastructures linéaires présentes empêchent toutefois d'établir des connectivités entre ces deux secteurs.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 25

*Superficie* : 702 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Basses-collines de la Grande-Rivière

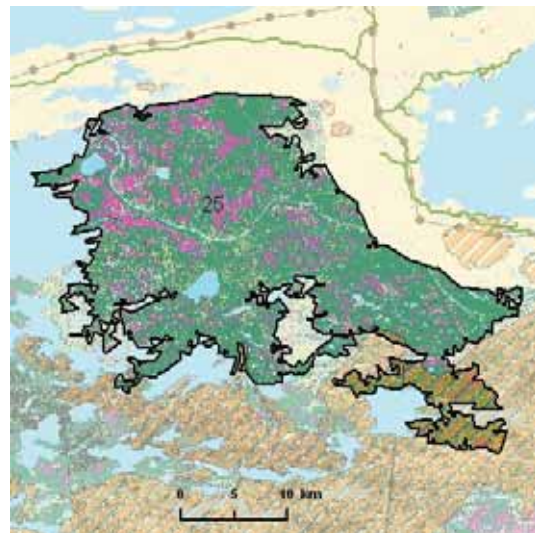


### Contexte géographique

Le secteur 25 est situé au sud des réservoirs Robert-Bourassa et La Grande 3. Les lignes de transport d'énergie reliant les centrales hydro-électriques aux réservoirs ceinturent sa limite nord. Ses limites est et sud sont, pour leur part, délimitées par le lac Sakami et une zone de brûlis datant de 1989.

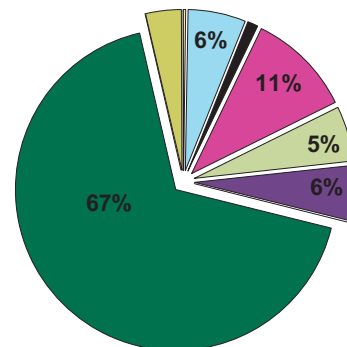
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Aucune information ne permet de quantifier la fréquentation et le nombre de caribous forestiers présents dans ce secteur. Les caribous migrateurs y sont présents l'hiver.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 25 est localisé à près de 40 km au sud du secteur 28. Les infrastructures liées aux centrales hydroélectriques présentes sur la rivière La Grande limitent toutefois les possibilités de connectivité entre ces deux secteurs d'intérêt.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 26

*Superficie* : 746 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Basses collines de la Grande-Rivière



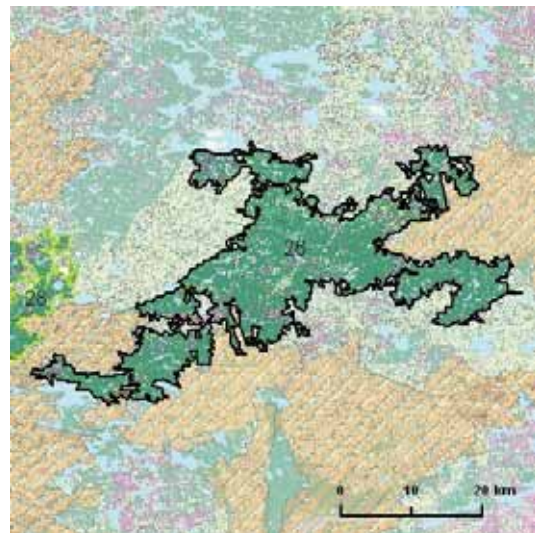
### Contexte géographique

Le secteur 26 se situe à 30 km au nord-est du réservoir Robert-Bourassa, 40 km au nord du réservoir La Grande 3. Sa pointe la plus à l'est se situe à environ 80 km de la pointe ouest du réservoir La Grande 4. Aucune infrastructure n'est présente autour du secteur 26.

Toutefois, des zones de feux y sont présentes de part et d'autre.

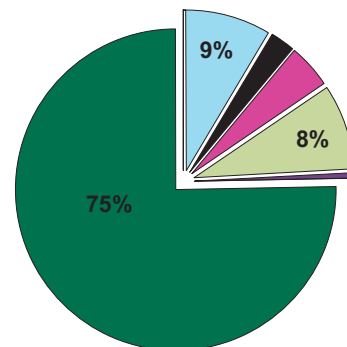
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Aucun inventaire et suivi télémétrique n'ont été réalisés dans cette partie de l'aire de répartition du Caribou forestier, laquelle chevauche l'aire de répartition du Caribou migrateur.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Ce secteur d'intérêt est séparé du secteur 28 par une zone de feu de 15 km de largeur. Des connectivités intéressantes pourraient être créées entre ces deux secteurs d'intérêt dans le but de former une seule aire protégée de grande superficie.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 27

*Superficie* : 1 163 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Laurentides centrales

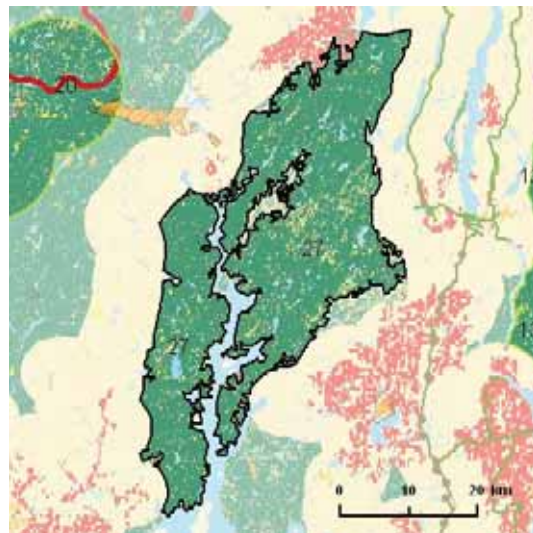


### Contexte géographique

Situé à 25 km au sud-ouest du réservoir Manicouagan, le secteur 27 est entouré de perturbations. Les routes présentes sur le territoire délimitent sa forme et limitent son expansion. Le réservoir Outardes 4 traverse ce secteur.

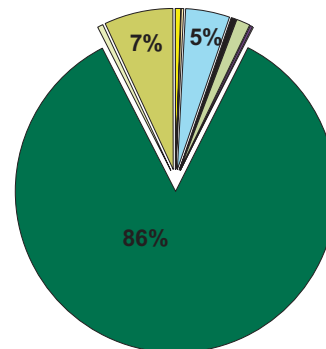
### Contexte forestier

87 % de la superficie se retrouve dans l'UAF 093-51. La proportion restante est située dans l'UAF 093-52.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les inventaires fauniques réalisés indiquent qu'en moyenne 1 à 3 caribous par 100 km<sup>2</sup> fréquentent le territoire couvert par ce secteur. La localisation des hardes nous est inconnue. Les extrémités sud et nord du secteur sont cependant identifiées par le MRNF comme étant des secteurs d'intérêt pour l'implantation d'une stratégie d'aménagement forestier adéquate pour le Caribou forestier, ce qui laisse supposer une présence documentée de caribous dans ces secteurs.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Aucune aire protégée ne recouvre le secteur 27. Les perturbations anthropiques présentes sur le territoire l'isolent et limitent les possibilités de connectivité avec les autres secteurs d'intérêt identifiés à proximité.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 28

*Superficie* : 1 934 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle des Basses collines de la Grande-Rivière

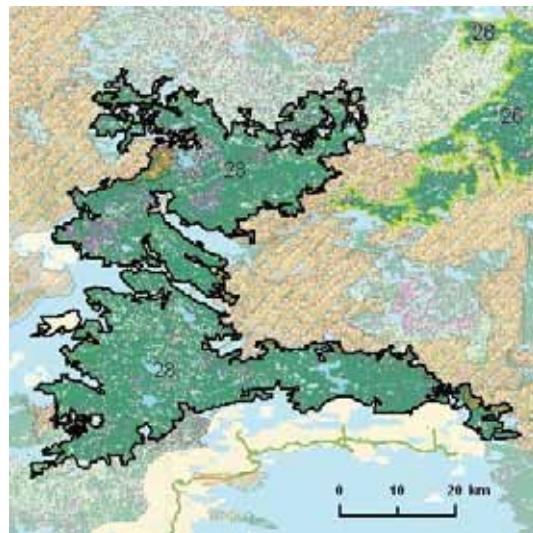


### Contexte géographique

Les contours du secteur 28 sont délimités à l'ouest et à l'est par une zone de feu. Le réservoir Robert-Bourassa et le lac de la Montagne-du-Pin déterminent ces contours au sud. Le réservoir La Grande 3 se situe à 5 km au sud.

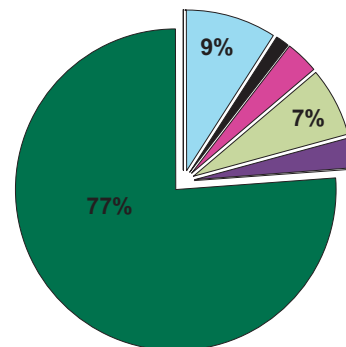
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

La densité des caribous forestiers fréquentant ce secteur est inconnue. La localisation des hardes est elle aussi méconnue. Ce secteur est fréquenté par les caribous migrateurs lors de la période hivernale.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Ce secteur d'intérêt est séparé du secteur 26 par une zone de feu de 15 km de largeur. La régénération de cette zone de brûlis pourrait créer une opportunité de connectivité intéressante entre les deux secteurs qui, à long terme, présenteraient de nouveau des habitats propices au Caribou forestier.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 29

*Superficie* : 302 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % de la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord

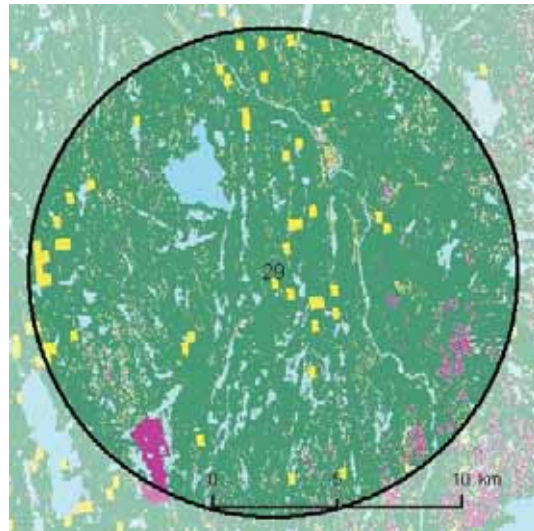


### Contexte géographique

Le secteur 29, de forme circulaire, est situé à 40 km au nord-ouest d'Aquanish. À notre connaissance, aucune infrastructure n'est présente à proximité de ce secteur d'intérêt, bien que quelques baux de villégiature soient concédés à l'intérieur de ses limites.

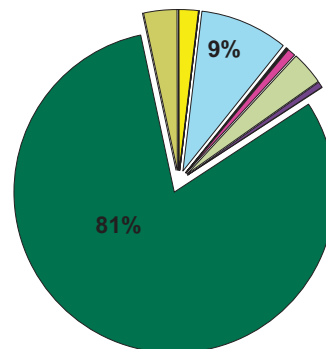
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Une densité de 1 caribou par 100 km<sup>2</sup> a été estimée en 2005. Aucune information n'est cependant disponible quant à la distribution précise des hardes dans ce secteur.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

La presque totalité de la forêt ancienne du Lac-Auger recouvre ce secteur, ce qui permet de protéger 1 % de sa superficie. Il pourrait être possible d'établir des liens entre le secteur 29 et le secteur 11, situé à 15 km au nord-est.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 30

*Superficie* : 485 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 81 % Saguenay-Lac-Saint-Jean; 19 % Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % de la province naturelle des Laurentides centrales

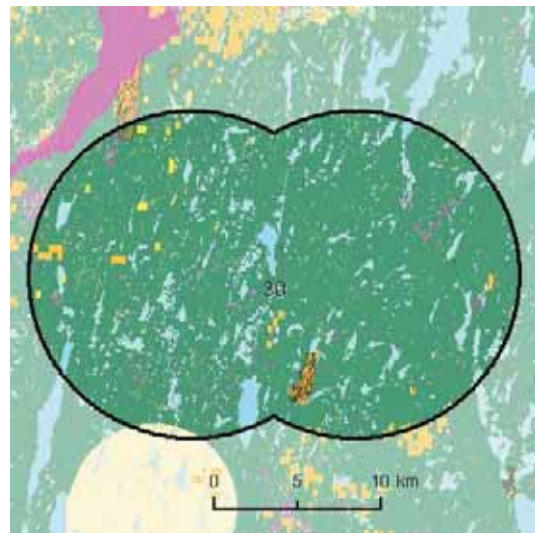


### Contexte géographique

Le secteur 30 est situé à 40 km à l'est de l'extrémité nord du lac Mistassini. Aucune infrastructure n'est présente à proximité de ce territoire.

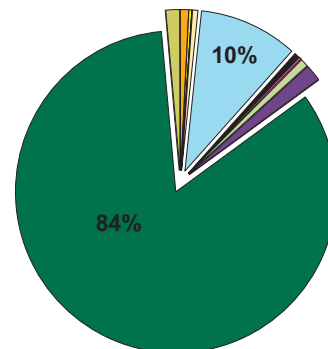
### Contexte forestier

Ce secteur est présent en territoire de forêt attribuée. 82 % du secteur se retrouve dans l'UAF 025-51 et 18 % est localisé dans l'UAF 026-61.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Il a été estimé que la densité de caribous fréquentant ce territoire varie entre 1,7 à 2 caribous par 100 km<sup>2</sup>. Les stratégies d'aménagement forestier propices au caribou et mises en vigueur par la direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean couvrent ce secteur d'intérêt.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 20 est situé à 50 km à l'est. Le secteur 2 est situé à 25 km au sud du secteur 30. La composition en habitat de la zone située entre ces deux secteurs est cependant évitée par le Caribou forestier, ce qui limite les possibilités d'établir des liens entre eux.

Le secteur 30 frôle les limites de la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish, étant séparé de celui-ci par moins de 2 km. Ce secteur d'intérêt pourrait donc constituer une extension intéressante de cette réserve de biodiversité.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 31

*Superficie* : 732 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 98 % de la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord; 2 % de la province naturelle des Laurentides centrales

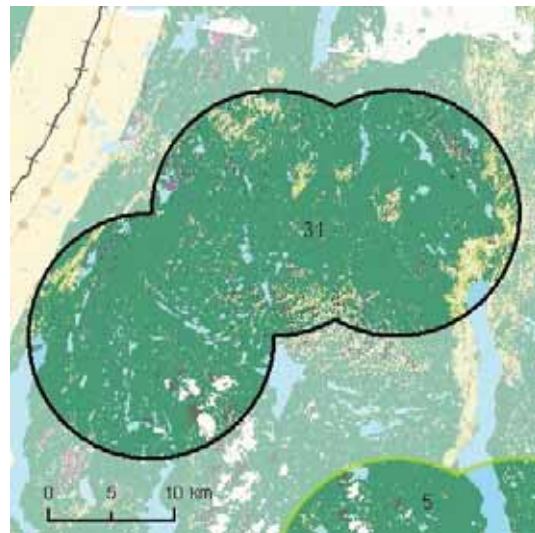


### Contexte géographique

Le secteur 31 est situé à 90 km au nord-est de Sept-Îles. Il est de forme ovale et présente une orientation sud-ouest nord-est. À l'est, les lacs Nipisso et Manitou bordent ses extrémités. Des infrastructures linéaires sont présentes à l'ouest.

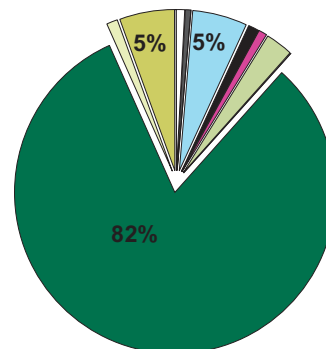
### Contexte forestier

Aucune exploitation forestière n'a lieu dans le territoire couvert par ce secteur.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Aucune information relative à la densité et la distribution des hardes de caribous forestiers dans ce secteur n'est disponible.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Des corridors de protection pourraient être établis entre ce secteur et le secteur 31 situé à moins de 10 km au sud de ce territoire d'intérêt. 25 km d'habitat favorable séparent ce secteur de la réserve de biodiversité projetée du massif des lacs Belmont et Magpie. Des corridors de connectivité entre ces secteurs pourraient être mis en place.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 32

*Superficie* : 828 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % de la province naturelle des Basses-Terres de l'Abitibi et de la Baie-James

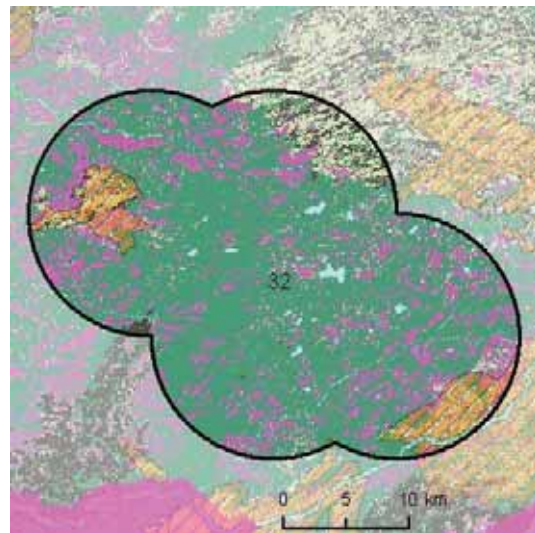


### Contexte géographique

Le secteur 32 est situé sur la côte de la baie James à 50 km au nord-est de Waskaganish. Les limites de ce secteur sont adjacentes à des zones de feux. La route 109 reliant le sud du Québec à la Baie-James passe à environ 15 km à l'est de ce secteur d'intérêt.

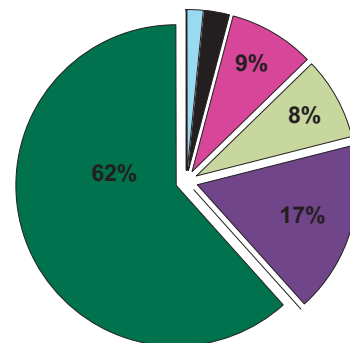
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Aucun inventaire de Caribou forestier et aucun suivi télémétrique n'ont été réalisés dans cette portion du territoire. Le secteur 32 est situé dans la zone où l'aire de répartition du Caribou forestier chevauche celle du Caribou migrateur.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Il serait possible d'établir des connectivités entre le secteur 32 et le secteur 24, situé à 10 km au nord, de même qu'avec la réserve de biodiversité projetée de Waskaganish présente au sud et séparée d'à peine 3 km du secteur 32 par une zone de brûlis.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 33

*Superficie* : 485 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % de la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord

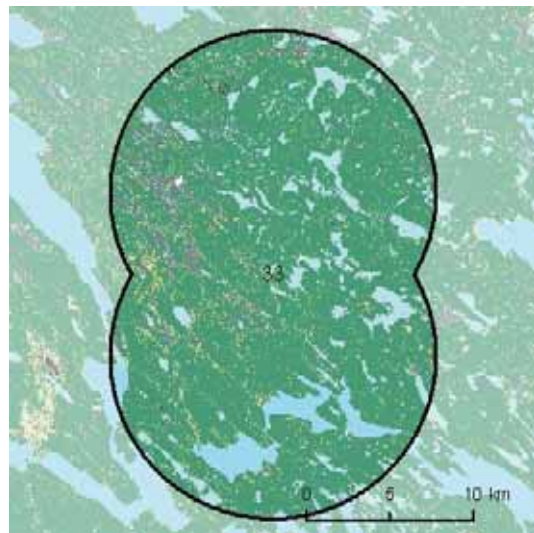


### Contexte géographique

Le secteur 33 est situé à 35 km de la frontière du Labrador. Quelques baux de villégiature sont concédés dans la région adjacente. Aucune perturbation humaine ou naturelle n'est présente à proximité.

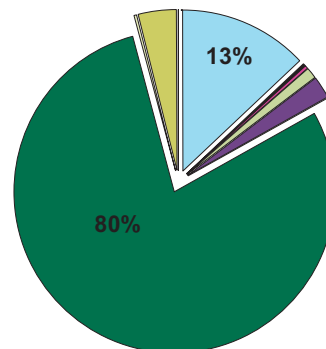
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Le nombre de caribous forestiers présents dans ce territoire d'intérêt est inconnu. Leur localisation aussi.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

10 km d'habitat favorable séparent le secteur 33 du secteur 16. Il pourrait donc être possible d'établir des connectivités entre ces deux zones. Des connectivités avec la réserve de biodiversité projetée des buttes du lac aux Sauterelles, localisée à 30 km au sud-ouest, pourraient aussi envisagées.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 34

*Superficie* : 302 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 100 % Côte-Nord

*Cadre écologique de référence* : 100 % de la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord

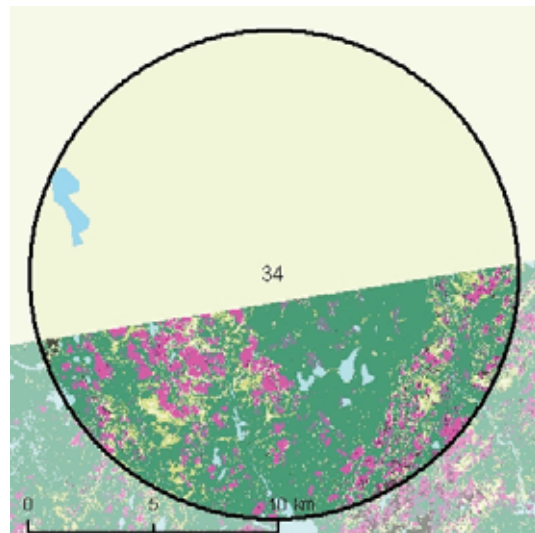


### Contexte géographique

Le secteur 34, de forme circulaire, est situé à 40 km au sud de la frontière du Labrador, au nord de la municipalité de La Tabatière.

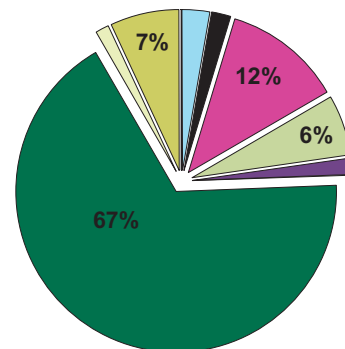
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les densités et la distribution des hardes à cet endroit sont inconnues.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Le secteur 34 est situé à moins de 10 km du secteur 22. La réserve de biodiversité projetée des basses collines du lac Guernesé est localisée à 30 km à l'ouest. Il pourrait donc être possible de créer des liens entre ces différentes entités.

## SECTEURS D'INTÉRÊT 35, 36, 38, 39

*Superficie* : 302 km<sup>2</sup> (chacun de ces secteurs)

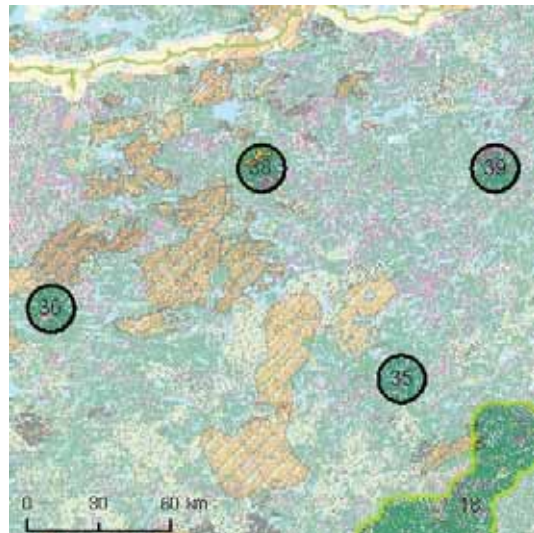
*Région administrative* : 100 % Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : La totalité des secteurs 35, 36 et 38 et 89 % du secteur 39 sont dans la province naturelle des Basses-Collines de la Grande-Rivière. La superficie restante du secteur 39 est située dans la province naturelle du Plateau central du Nord-du-Québec



### Contexte géographique

Les secteurs 35, 36, 38 et 39 sont circulaires. À l'exception d'une ligne de transport d'énergie qui passe à 10 km à l'est du secteur 36, aucune infrastructure n'est présente à proximité de ces secteurs d'intérêt. La mise à jour des infrastructures linéaires présentes sur le territoire et que nous avons effectuée nous a cependant permis de constater qu'une ligne de transport d'énergie hydro-électrique traverse le secteur 36, ce qui pourrait diminuer son potentiel de protection d'habitat pour le caribou.



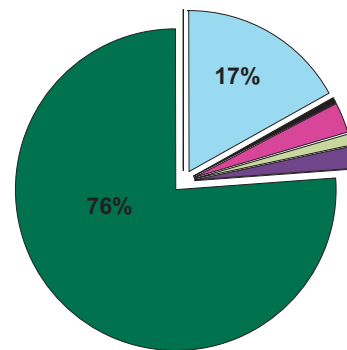
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.

### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les densités et la distribution des hardes à cet endroit sont inconnues. Ce secteur est fréquenté par les troupeaux de caribous migrants.

(*ci-contre* : occupation du secteur 35)



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

Les lignes de transport hydro-électriques isolent le secteur 36 et limitent les possibilités de connectivités avec le secteur 23 situé à 20 km plus à gauche. Le secteur 35 est localisé à 35 km au nord-ouest du secteur 18. Les possibilités de relier ces deux secteurs devraient être étudiées.

## SECTEUR D'INTÉRÊT 37

*Superficie* : 485 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 70 % Côte-Nord; 30 % Labrador

*Cadre écologique de référence* : 100 % dans la province naturelle du Plateau central du Nord-du-Québec

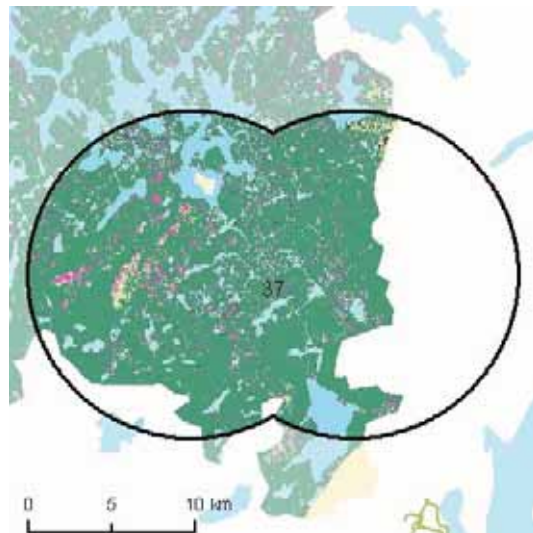


### Contexte géographique

Le secteur 37 chevauche la frontière Québec-Labrador. Il est situé à 35 km au nord de Fermont. À notre connaissance, aucune infrastructure linéaire n'est présente aux alentours.

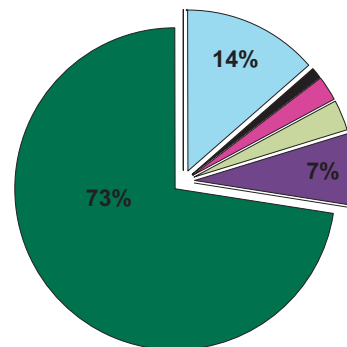
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les densités et la distribution des hardes à cet endroit sont inconnues. Ce secteur est fréquenté par les troupes de caribous migrants.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

L'extension de la réserve de biodiversité projetée de la rivière Moisie, située à 30 km au sud-ouest, pourrait permettre d'établir une connectivité avec ce secteur d'intérêt.

## SECTEURS D'INTÉRÊT 40

*Superficie* : 841 km<sup>2</sup>

*Région administrative* : 100 % Nord-du-Québec

*Cadre écologique de référence* : 100 % de la province naturelle des Basses-Collines de la Grande-Rivière

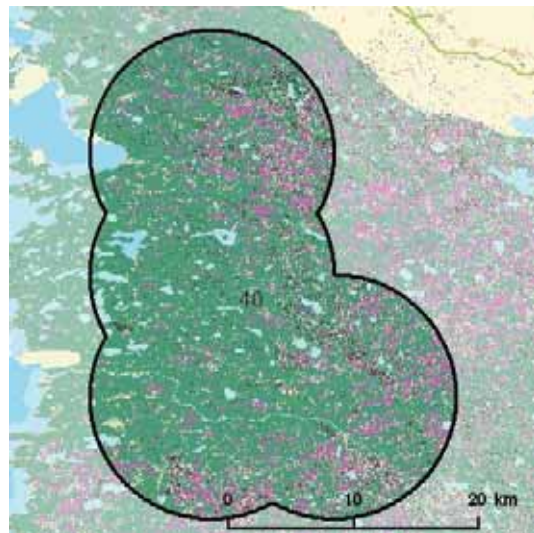


### Contexte géographique

Le secteur 40 longe la côte de la baie James à mi-chemin entre Chisasibi et Wemindji. Une route et une ligne de transport d'énergie sont situées à 7 km au nord du secteur. Les nouvelles données disponibles en fin de projet concernant les infrastructures nous ont permis de constater qu'une ligne de transport traversait ce territoire, ce qui pourrait limiter son potentiel de conservation.

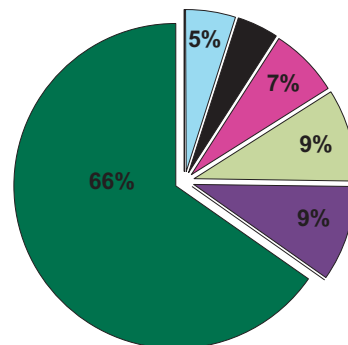
### Contexte forestier

Ce territoire est non attribué à des fins forestières.



### Connaissances relatives au Caribou forestier

Les densités et la distribution des hardes à cet endroit sont inconnues. Ce secteur est fréquenté par les troupes de caribous migrants.



### Proximité d'autres secteurs d'intérêt pour la conservation

La présence d'infrastructures humaines autour de ce secteur limite les opportunités de créer des connectivités avec les aires protégées et les secteurs qui lui sont adjacents.

## **PROPOSITION DE GRANDES AIRES PROTÉGÉES PROPICES À LA CONSERVATION DU CARIBOU FORESTIER**

---

Des 40 secteurs d'intérêt identifiés dans cette étude, cinq présentent des superficies supérieures à 5 000 km<sup>2</sup>.

Nous proposons que ces cinq secteurs deviennent le centre de la stratégie d'aires protégées visant la protection du Caribou forestier et recommandons que chacun d'entre eux devienne le cœur d'une aire protégée d'au moins 5 000 km<sup>2</sup> adaptée aux besoins du Caribou forestier. Les pages suivantes documentent les cinq sites candidats.

## PROPOSITION D'AIRE PROTÉGÉE DU LAC EVANS

### DESCRIPTION ET LOCALISATION DU SECTEUR D'INTÉRÊT

Situé dans la région administrative du Nord-du-Québec (voir en annexe 4), ce secteur couvre une superficie de 5 816 km<sup>2</sup>. De forme longitudinale et non régulière, il s'étend sur environ 150 km suivant un axe nord-ouest sud-est. Bordé au sud par le lac Evans et au nord par le lac Némiscau, les principaux bassins versants qu'il chevauche sont ceux des rivières Rupert, Broadback et Nottaway (Figure 5, ci-dessous).

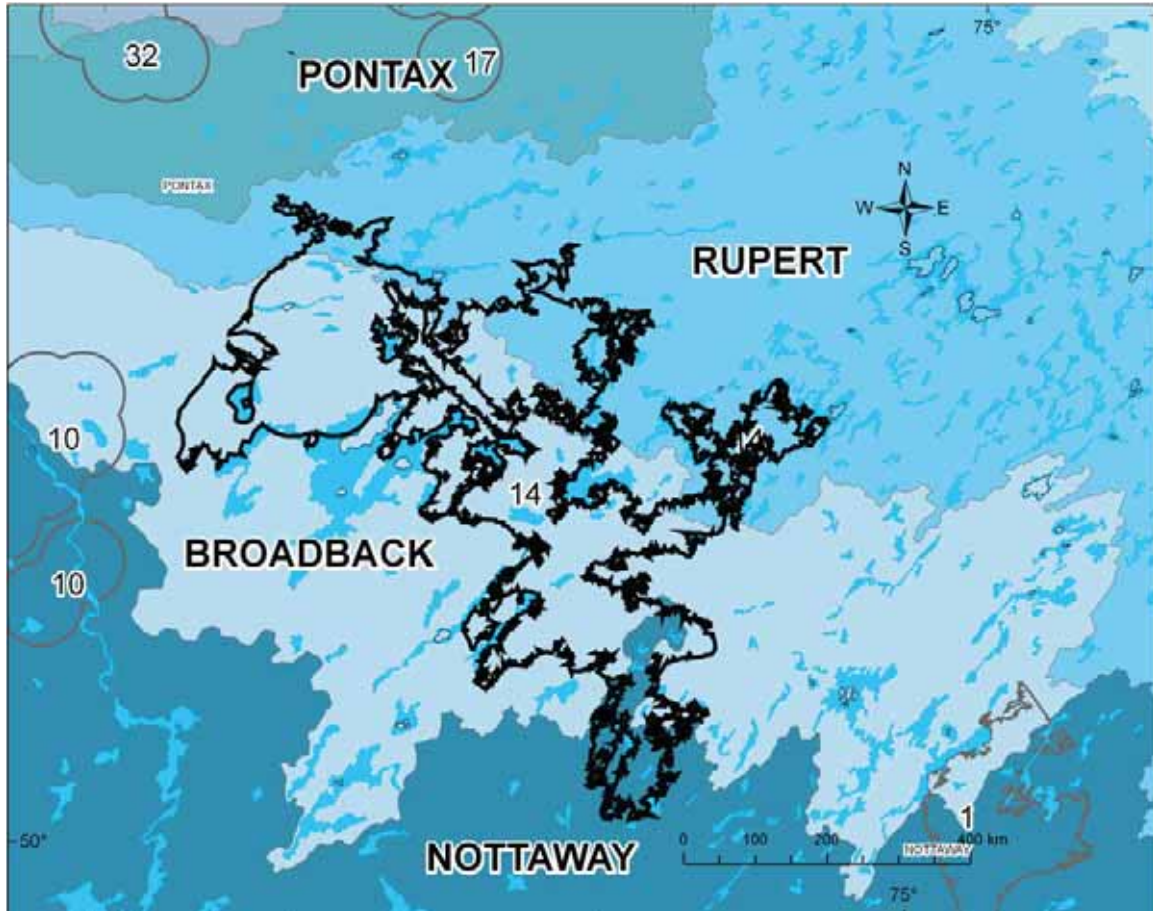


Figure 5 –  
Proposition d'aire protégée du lac Evans et bassins versants d'ordre 1

La moitié sud du secteur est située en territoires forestiers alloués. De nombreux feux y sont répertoriés. Le climat de la région proposée est considéré comme étant sub-polaire froid. La saison de croissance y est généralement courte. La région est principalement composée de peuplements résineux matures. Le secteur proposé est par ailleurs le dernier vestige de forêts matures au cœur d'une zone de brûlis et de milieux humides. Près de 44 % de la superficie du territoire proposé se trouve dans la région naturelle des Basses-terres de l'Abitibi et de la Baie-James (99 000 km<sup>2</sup>). La proportion restante du territoire

proposé (56 %) se situe dans la province naturelle des Hautes-Terres de Mistassini. Respectivement, 6,7 % et 9 % de ces provinces naturelles sont déjà englobés dans des aires protégées. Or, le pourcentage d'aires protégées dans la région naturelle des Hautes-terres de Mistassini (province G) est principalement constitué par la réserve de biodiversité projetée du lac Albanel-Témiscamie-Otish, lequel protège essentiellement des écosystèmes aquatiques. L'aire protégée candidate du lac Evans ne chevauche pas les aires protégées déjà existantes. La protection de ce secteur permettrait de majorer le pourcentage d'aires protégées dans ces provinces naturelles, majoritairement au bénéfice des milieux terrestres.

### **INTÉRÊT POUR LE CARIBOU FORESTIER ET AUTRE INTÉRÊT DE CONSERVATION**

Le secteur du lac Evans est reconnu depuis longtemps comme étant un secteur fortement fréquenté par le Caribou forestier. Les connaissances historiques relatives à l'espèce et les informations rapportées par les Premières Nations nous apprennent que le secteur du lac Evans est fortement fréquenté par les hardes de caribous forestiers. Les localisations télémétriques rapportées par les émetteurs posés sur quelques caribous forestiers par la direction de la faune du Nord-du-Québec démontrent que ce territoire est fortement utilisé par les hardes de caribous forestiers.

Le secteur du lac Evans est situé à l'ouest de la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish. Entre ces deux territoires, se situe le secteur d'intérêt 1, qui constitue un des rares massifs de plus de 1000 km<sup>2</sup> encore suffisamment intact pour répondre aux besoins du Caribou forestier au sud de la limite nordique des attributions. De plus, ce massif est largement fréquenté par le Caribou forestier. Le secteur 1 fait actuellement partie d'une proposition plus large de protection visant la création d'un parc patrimonial cri. Cette demande, adressée par la communauté crie d'Oujé-Bougoumou au gouvernement, s'appuie sur l'application de l'entente de la Paix des Braves, laquelle prévoyait la création d'un parc patrimonial cri dans la réserve faunique Assinica.

La protection de ce territoire permettrait d'augmenter substantiellement la superficie du secteur d'intérêt du lac Evans et assurerait la connectivité des territoires utilisés par plusieurs hardes de caribous forestiers dans ce secteur (Figure 6, page 54).

La description générale du secteur du lac Evans est disponible à la fiche 14, page 25.

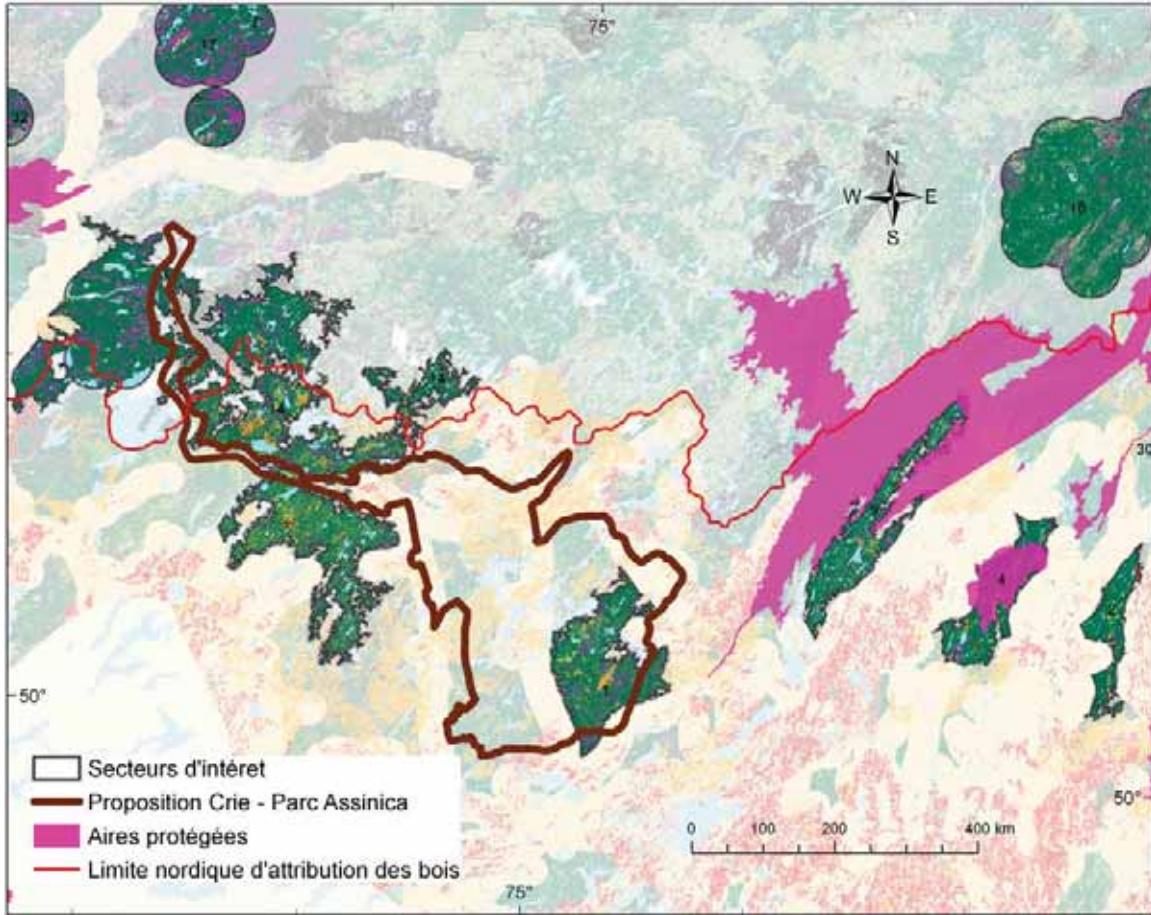


Figure 6 – Proposition d'aire protégée du lac Evans et autres intérêts de conservation

## PROPOSITION D'AIRES PROTÉGÉES DES ENVIRONS DE LA VALLÉE DES MONTAGNES-BLANCHES

### DESCRIPTION ET LOCALISATION DU SECTEUR D'INTÉRÊT

Le secteur 20, incluant le territoire de la vallée des Montagnes-Blanches et s'étendant plus au nord, représente une occasion unique de conservation quant à la mise en place d'une aire protégée caribou de plusieurs milliers de kilomètres carrés.

Ce secteur (Figure 7, page 55), situé à environ 90 km à l'ouest du réservoir Manicouagan, chevauche les régions de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

D'une superficie de 15 178 km<sup>2</sup>, il est le deuxième plus grand secteur à avoir été identifié par notre étude. Il croise les bassins versants des rivières Péribonka (41 %), Manicouagan (22 %) et aux Outardes (21 %). Ses limites frôlent aussi celles des bassins versants de la rivière Rupert (2 %) et de Grande-Rivière (1 %).

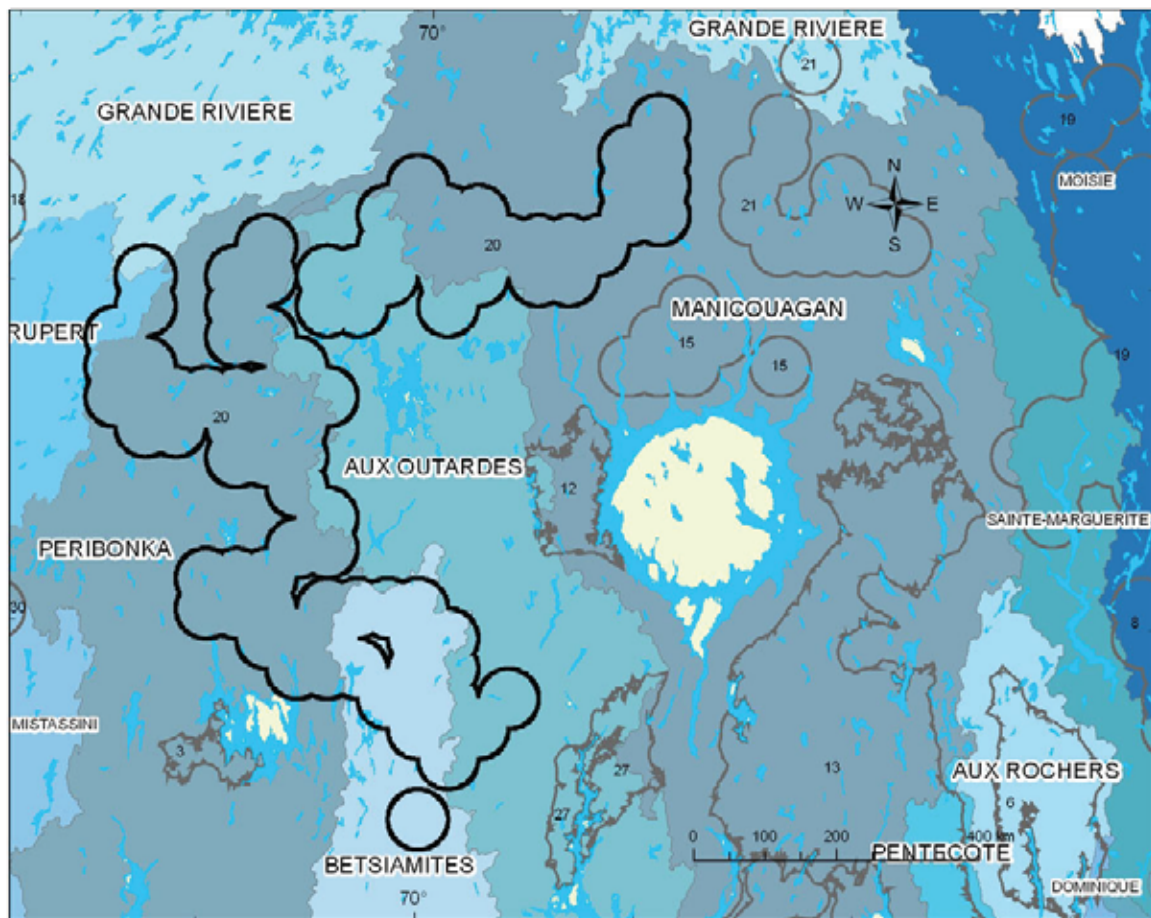


Figure 7 –  
Proposition d'aire protégée du environs de la vallée des Montagnes-Blanches  
et bassins versants d'ordre 1

Ce secteur d'intérêt est principalement localisé dans les provinces naturelles des Laurentides centrales (74 %) et des Hautes-Terres de Mistassini (26 %). La température moyenne annuelle de cette région avoisine le point de congélation. Le couvert forestier y est principalement résineux. Environ 29 % du secteur 20 est situé en forêt sous aménagement.

Des secteurs d'intérêt pour l'implantation d'une stratégie d'aménagement forestier adéquate pour le maintien d'habitats pour le Caribou forestier ont notamment été identifiés dans la partie sud de ce secteur. L'exploitation forestière, intensive au sud de cette aire protégée candidate, a par ailleurs entraîné la création de chemins forestiers à proximité des limites sud du territoire. Aucune autre infrastructure ou perturbation majeure n'est toutefois adjacente à ce secteur. Plusieurs baux de villégiature ont cependant été concédés, et ce, principalement dans la portion sud.

### **INTÉRÊT POUR LE CARIBOU FORESTIER ET AUTRES INTÉRÊTS DE CONSERVATION**

En raison de l'absence d'inventaire réalisé au dessus de la limite nordique d'attribution des bois, la fréquentation de la portion nord de ce secteur par les caribous forestiers est inconnue. Des études seront donc nécessaires afin d'évaluer l'effectif des hardes et la répartition de celles-ci au sein de ce territoire. Toutefois, c'est sur la pointe sud de ce secteur qu'une des plus importantes concentrations de caribous au Québec a été observée.

À ce jour, à peine 1 % de la superficie de secteur d'intérêt est protégée par la réserve de biodiversité projetée du lac Plétipi. Plusieurs facteurs justifient la création d'une aire protégée de grande superficie à l'intérieur de ce secteur d'intérêt. La portion sud du secteur 20 fait l'objet d'une demande de protection adressée au gouvernement par l'initiative *Aux arbres citoyens !*. Cette demande vise entre autres à protéger un des derniers grands massifs de forêt intacte en forêt boréale, ainsi que les populations de caribous forestiers qui y ont été inventoriées. Cette demande de protection a par ailleurs été appuyée par plus de 185 000 personnes.

Ce secteur est situé en terres traditionnelles innues. Une partie du secteur d'intérêt, situé juste au-dessus de la limite nordique d'attribution des bois, fait par ailleurs l'objet de revendications de la part des communautés innues de Masteuiatsh et de Betsiamites, qui y proposent la création d'un parc de conservation innu. Ainsi, la création d'une aire protégée dans ce secteur d'intérêt permettrait de concilier les intérêts de divers intervenants.

Le secteur présente un incroyable potentiel pour la mise en place d'une très grande aire protégée puisque de nombreux secteurs d'intérêts sont proches les uns les autres, et offrent de bonnes possibilités en terme de connectivité, par le biais d'habitats favorables. À plus long terme, la régénération des secteurs de brûlis augmentera les opportunités de connexion entre ces secteurs (Figure 8, page 57).

La description générale du secteur des environs de la vallée des Montagnes-Blanches est disponible à la fiche 20, page 32.

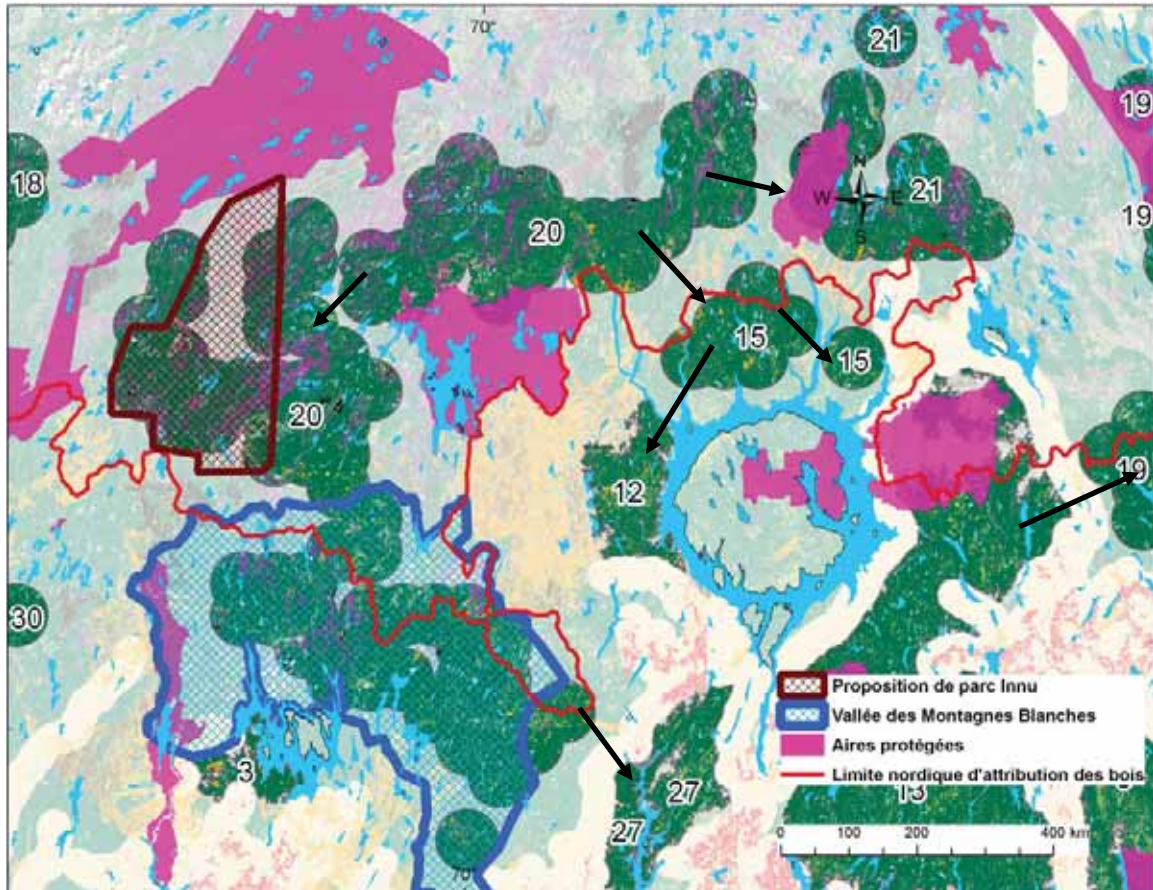


Figure 8 – Proposition d’aire protégée des environs de la vallée des Montagnes-Blanches et possibilités de connexion avec les secteurs d’intérêt voisins. Les possibilités de connectivité entre les différents secteurs d’intérêt sont illustrées à l’aide des flèches

## PROPOSITION D'AIRES PROTÉGÉES DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

### DESCRIPTION ET LOCALISATION DU SECTEUR D'INTÉRÊT

D'une superficie de 8 619 km<sup>2</sup>, ce secteur est situé en Côte-Nord à 55 km au nord de Godbout. Longiforme et présentant une orientation nord-sud, ce secteur apparaît être le dernier grand massif forestier encore intact en zone de forêt aménagée. Les habitats qui lui sont adjacents ont cependant été largement modifiés par l'homme. Des lignes de transport d'énergie, des routes et une ligne de chemin de fer délimitent son expansion vers l'est et l'ouest alors qu'à son extrémité sud de nombreuses perturbations attribuables aux coupes forestières sont observées. La quasi-totalité (94 %) de ce territoire est situé en territoire forestier attribué. Plus de la moitié (54 %) de la superficie de ce secteur se situe dans l'UAF 094-52 et 20 % dans les UAF 093-51 et UAF 094-51.

Les bassins versants des rivières Manicouagan (89 %), Pentecôte (10 %) et Godbout (1 %) recoupent ce secteur d'intérêt (Figure 9, ci-dessous). Le climat y est généralement froid et les résineux constituent la principale essence végétale présente. 12 % de la superficie de ce secteur d'intérêt est inclus par des aires protégées.

La totalité du secteur 13 est située dans la province naturelle des Laurentides centrales du cadre écologique de référence du MDDEP.

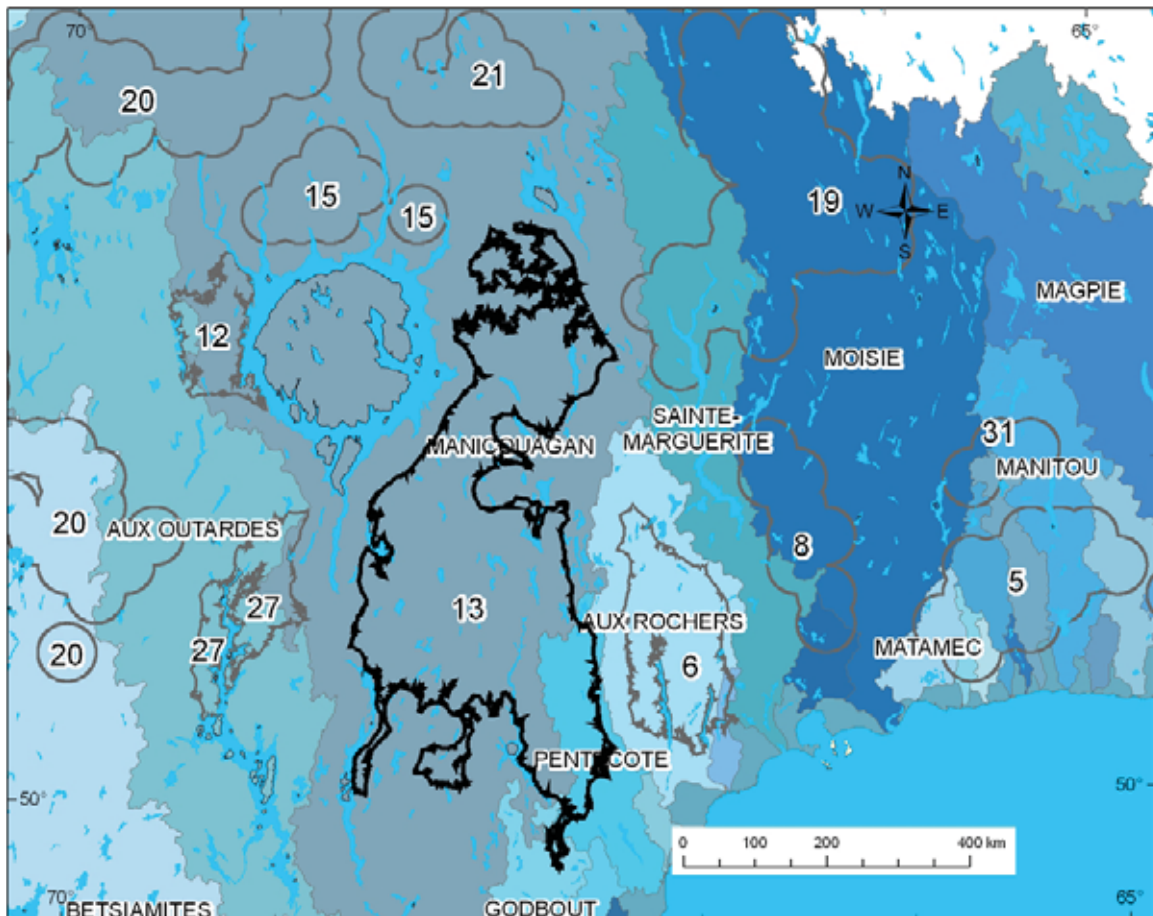


Figure 9 –  
Proposition d'aire protégée de la Haute-Côte-Nord et bassins versants d'ordre 1

## INTÉRÊT POUR LE CARIBOU FORESTIER ET AUTRES INTÉRÊTS DE CONSERVATION

Des caribous ont été répertoriés dans le secteur d'inventaire incluant la presque totalité du secteur d'intérêt de la Haute-Côte-Nord, pour une densité moyenne de 1,5 à 3 individus par 100 km<sup>2</sup>. Il est donc probable que la fréquentation de ce secteur par les caribous forestiers soit importante. L'effectif et la répartition des hardes présentes à l'intérieur de celui-ci sont cependant inconnus.

Les réserves de biodiversité projetée Paul-Provencher, des monts Groulx et du lac Berthée chevauchent les extrémités sud et nord et le centre de ce secteur d'intérêt, ce qui assure à l'heure actuelle la protection de 6 % de ce territoire (Figure 10, ci-dessous). La création d'une aire protégée à l'intérieur de ce secteur candidat permettrait d'assurer la connectivité entre ces aires protégées et d'augmenter significativement le pourcentage de protection de la province naturelle des Laurentides centrales. Par ailleurs, la protection de ce territoire permettrait d'assurer la pérennité du plus grand massif de forêt mature identifié via nos analyses et encore présent en forêt boréale aménagée. La description générale du secteur de la Haute-Côte-Nord est disponible à la fiche 22, page 35.

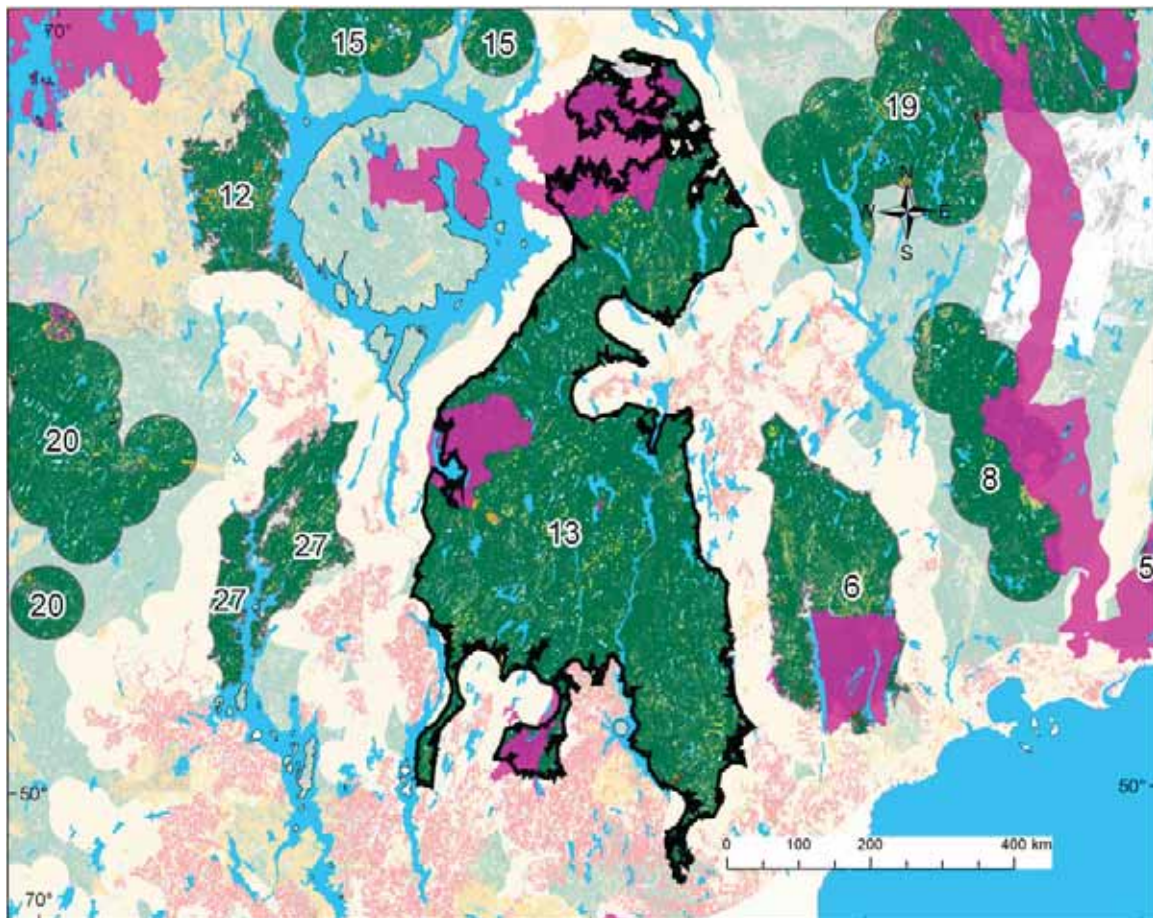


Figure 10 – Proposition d'aire protégée de la Haute-Côte-Nord et autres secteurs protégés

## **PROPOSITION D'AIRE PROTÉGÉE MOISIE-SAINTE-MARGUERITE**

### **DESCRIPTION ET LOCALISATION DU SECTEUR D'INTÉRÊT**

Le secteur de la rivière Moisie-Sainte-Marguerite est situé à la frontière Québec-Labrador, à 22 km au sud de la ville de Fermont. D'une superficie de 7 168 km<sup>2</sup>, il est entièrement situé en Côte-Nord.

Des zones de feux sont présentes de part et d'autre de ce secteur. Des lignes de chemin de fer et de transmission d'énergie hydro-électrique passent à l'est et à l'ouest. Celles présentes à l'ouest séparent ce secteur candidat du secteur candidat de la Haute-Côte-Nord. La mise à jour des perturbations d'origines anthropiques présentes dans l'aire de répartition du caribou, réalisée à des fins d'analyse, nous a permis de constater qu'une ligne de transport d'énergie hydro-électrique semble traverser le secteur dans son extrémité nord. L'analyse de l'ensemble des perturbations présentes dans ce secteur sera donc nécessaire afin de valider son intégrité.

La partie sud de ce secteur d'intérêt est située en zone de forêt aménagée dans l'UAF 094-52 et représente 15 % de la superficie totale du secteur. Quelques baux de villégiature sont concédés à l'intérieur de cette zone. Le secteur de la rivière Moisie-Sainte-Marguerite chevauche les provinces naturelles des Laurentides centrales (92 %) et une faible proportion (8 %) du plateau de la Basse-Côte-Nord à son extrémité sud-est. Le climat y est froid, les hivers rigoureux et la saison de croissance généralement courte, favorisant les peuplements de résineux. Les bassins versants présents dans le secteur d'intérêt sont ceux des rivières Manicouagan, Moisie et Sainte-Marguerite (Figure 11, page 61).

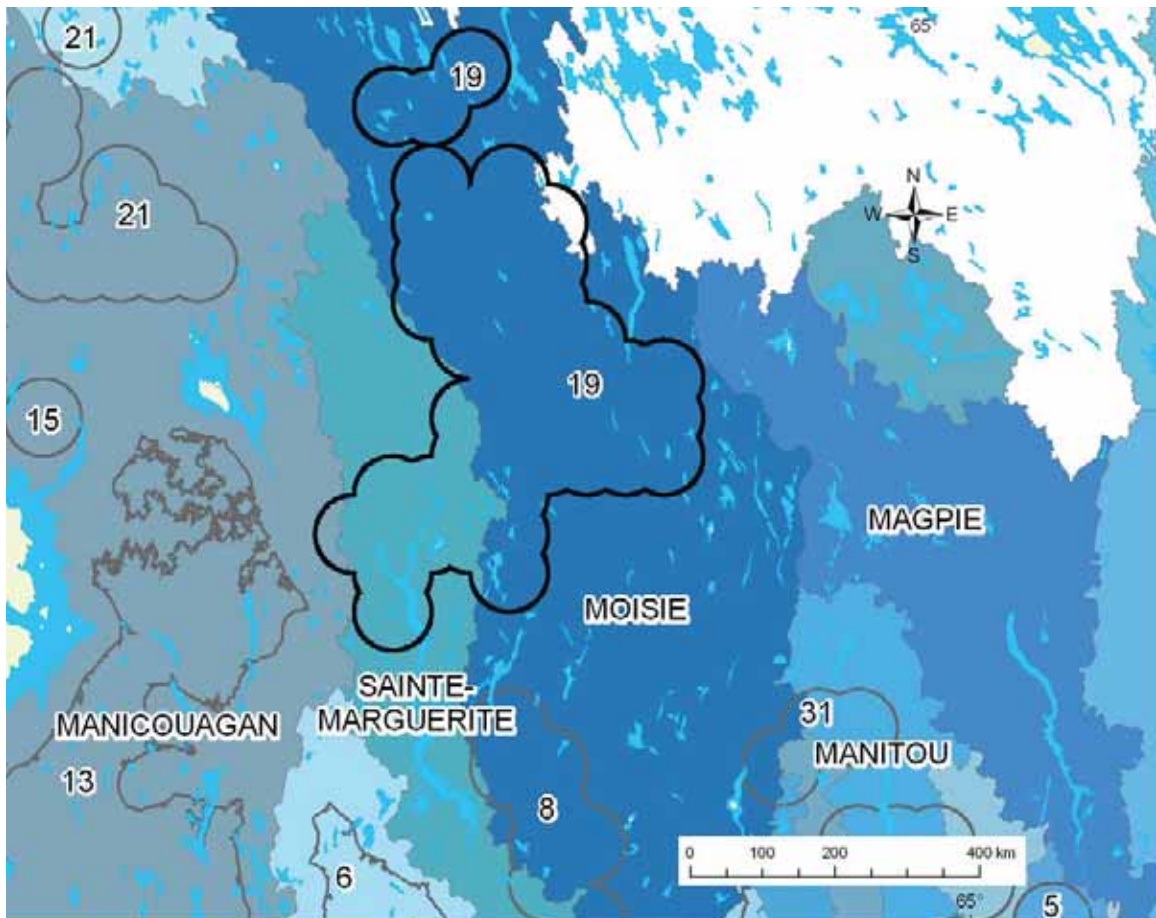


Figure 11 – Proposition d’aire protégée Moisie-Sainte-Marguerite et bassins versants d’ordre 1

### INTÉRÊT POUR LE CARIBOU FORESTIER ET AUTRES INTÉRÊTS DE CONSERVATION

Selon les inventaires réalisés, une moyenne de 1,5 et 3 caribous par 100 km<sup>2</sup> pourrait fréquenter ce secteur. L’effectif précis des hardes de caribous présentes dans ce secteur d’intérêt est toutefois inconnu. Par ailleurs, aucun estimé de population n’est disponible pour la proportion du secteur située au-delà des limites de forêt aménagée.

Le secteur 19 offre cependant des opportunités de protection intéressante. Près de 26 % de sa superficie est protégé, dont 22 % est couvert par la présence de la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie, située en plein cœur de ce territoire. La possibilité d’étendre les limites de cette aire protégée en incluant les territoires d’habitats favorables propices au caribou et situés de part et d’autre de la réserve projetée pourraient donc être envisagée. Par ailleurs, la création d’une grande aire protégée dans cette région pourrait permettre d’assurer une connectivité entre la réserve aquatique de la rivière Moisie et celle du lac Bright Sand qui recouvre l’extrémité est du secteur d’intérêt. De plus, la réserve aquatique offre une connectivité intéressante entre le

secteur 19 et le secteur 8 (bassin versant de la rivière Oupatec), représenté par une flèche à la Figure 12, ci-dessous. Ce secteur d'intérêt étant situé en majorité à l'extérieur des limites d'exploitation forestière, la création d'une aire protégée supérieure à 5 000 km<sup>2</sup> dans cette zone n'aurait pas d'effet considérable sur les possibilités forestières de la région.

La description générale du secteur Moisie- Sainte-Marguerite est disponible à la fiche 19, page 31.

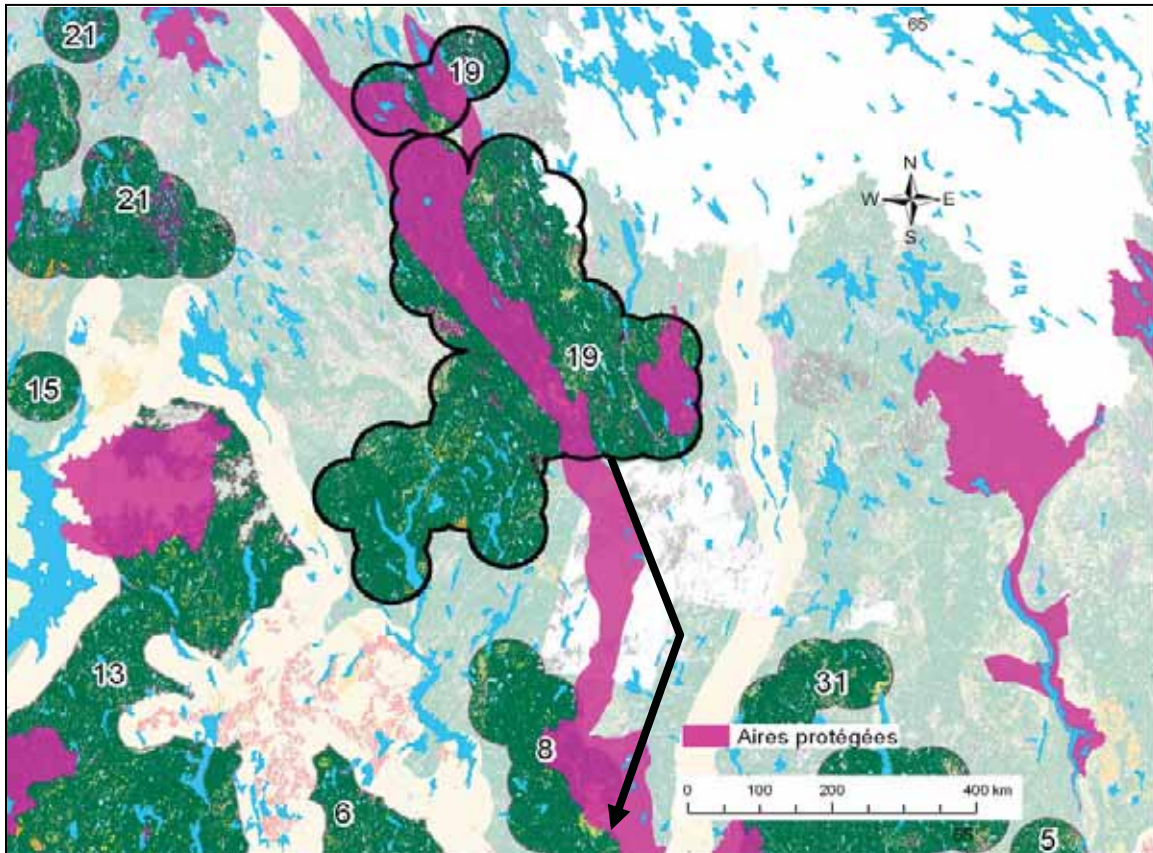


Figure 12 – Proposition d'aire protégée Moisie-Sainte Marguerite et possibilités de connectivité avec les autres territoires d'intérêt pour la conservation situés à proximité

## AIRE PROTÉGÉE CANDIDATE DE LA BASSE-CÔTE-NORD

Parce que de grande superficie (26 191 km<sup>2</sup>), le secteur 22 (Figure 13, page 63) est totalement situé dans la région de la Côte-Nord et couvre une portion considérable de la Basse-Côte-Nord. Ce secteur d'intérêt présente peu de perturbations et peu de baux de villégiatures y sont concédés. L'exploitation forestière y est absente et les zones de feux y sont plus rares et très localisées. Cependant, l'expansion de l'industrie minière de même que le développement de centrales hydro-électriques et éoliennes pourrait perturber cette partie du territoire encore intact si aucun statut de protection ne lui est accordé.

La totalité du secteur 22 est située dans la province naturelle du plateau de la Basse-Côte-Nord. Le climat froid et humide favorise une saison de croissance courte. L'épinette est la principale essence végétale présente dans ce milieu. Les rivières y sont nombreuses et 13 bassins versants sont décomptés dans ce secteur d'intérêt.

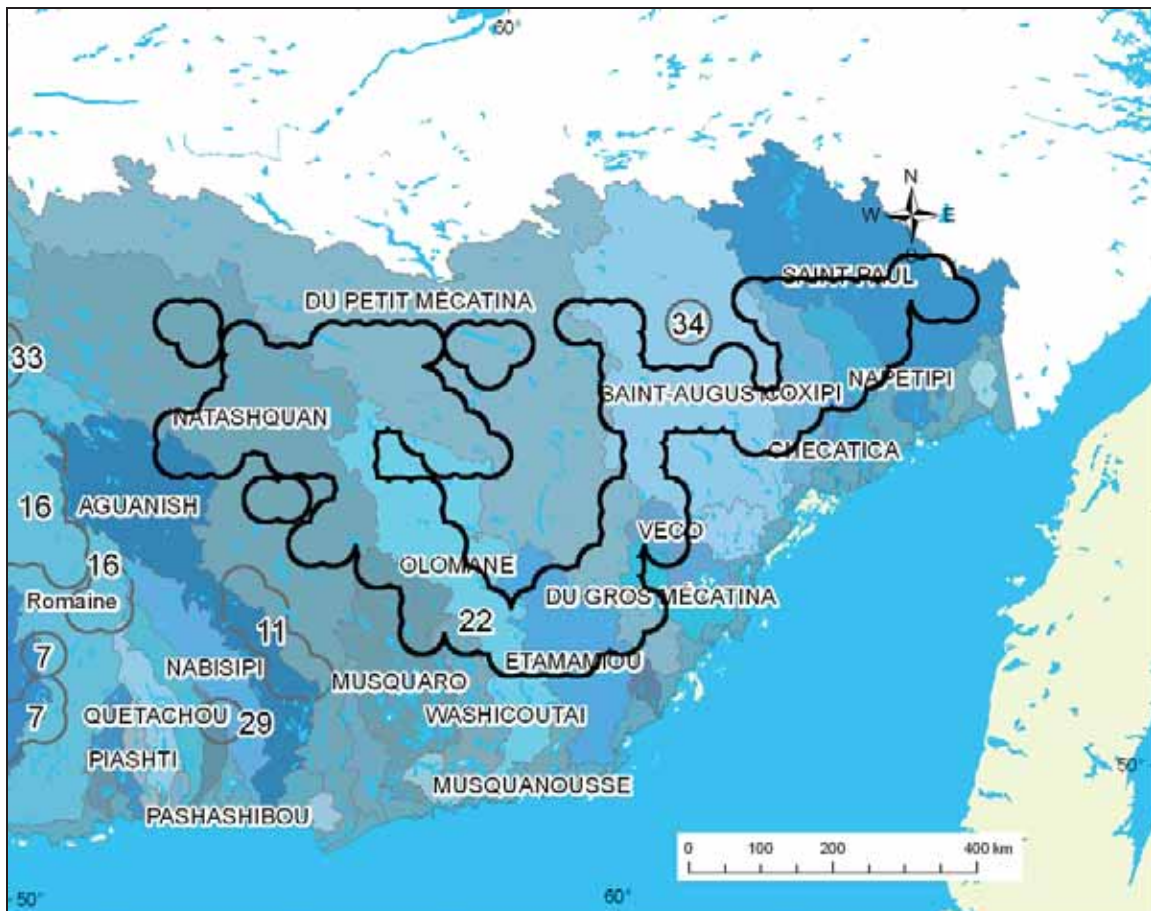


Figure 13 – Proposition d'aire protégée de la Basse-Côte-Nord et bassins versants d'ordre 1

**Tableau 2 – Bassins versants d’ordre 1 et proportions respectives au sein de l’aire protégée de la Basse-Côte-Nord**

Bassin versant	Chevauchement en km <sup>2</sup>	Chevauchement en %
Natasquan	4694	19
Du Petit-Méticana	4489	19
Saint-Augustin	3806	16
Olomane	3258	13
Saint-Paul	1968	8
Etamamiou	1539	6
Coxipi	1307	5
Musquaro	885	4
Napetipi	852	4
Veco	484	2
Aguanish	310	1
Du Gros-Mécatina	273	1
Washicoutai	257	1

### **INTÉRÊT POUR LE CARIBOU FORESTIER ET AUTRES INTÉRÊTS DE CONSERVATION**

À notre connaissance, à l’exception d’un inventaire réalisé en 2005 afin d’évaluer la densité des caribous forestiers présents au nord de Natashquan, aucune étude d’envergure visant à documenter la présence et la localisation des hardes de caribous forestiers dans cette partie du territoire québécois n’a été réalisée à ce jour. Les Premières Nations rapportent cependant la présence de hardes de caribous forestiers dans la région. Ces observations sont toutefois difficilement quantifiables. Une analyse approfondie de la répartition spatiale des caribous forestiers à l’intérieur du secteur sera donc essentielle afin de documenter son utilisation par l’espèce.

Actuellement, la réserve de biodiversité projetée du lac Guernesé et de la vallée de la rivière Natashquan assurent la protection de 4 632 km<sup>2</sup> du secteur d’intérêt, soit 18 % de sa superficie. Ces aires protégées sont toutefois localisées aux deux extrémités du secteur d’intérêt. La mise en place d’une aire protégée au sein de ce secteur d’intérêt devrait permettre de connecter les deux aires protégées déjà en place.

De même, à la suite d’une proposition d’aire protégée déposée au gouvernement par des groupes citoyens de la communauté d’Harrington Arbour, un projet de parc est actuellement à l’étude. Les limites du parc sont adjacentes à la proposition d’aire protégée présentée. La possibilité de créer une aire protégée commune jumelant les motivations de conservation de cette communauté à celle de protection du caribou devrait être sérieusement considérée.

# RECOMMANDATIONS DE NATURE QUÉBEC

---

Nature Québec recommande :

## **1 – Que le Québec implante progressivement, d’ici 2010, de grandes aires protégées axées sur la protection du Caribou forestier**

Conformément à l’action 9 identifiée dans le plan de rétablissement, nous recommandons la création de grandes aires protégées en forêt boréale. Ces aires protégées devront, pour répondre aux besoins des caribous forestiers et être adaptées à la dynamique de la forêt boréale, présenter des superficies allant de 5 000 à 9 000 km<sup>2</sup>, et possiblement au-delà, en considérant les connexions possibles entre ces grandes aires protégées et le réseau d’aires protégées déjà en place sur le territoire.

Nous proposons que la présente étude oriente les réflexions et que les propositions d’aires protégées qui y sont incluses constituent le cœur des futures aires protégées axées sur la protection du caribou forestier.

## **2 – Qu’un sous-comité de travail soit créé afin de déterminer le design optimal de ces aires protégées**

Nous recommandons qu’un sous-comité de travail multisectoriel soit créé au sein du comité de mise en œuvre du plan de rétablissement. Ce comité aura pour mandat de définir le design optimal des cinq aires protégées proposées dans ce rapport. En plus d’être basée sur les secteurs d’intérêt identifiés par notre analyse et présentés dans ce rapport, leur réflexion devra considérer les informations les plus à jour relatives :

- aux habitats ;
- aux perturbations naturelles et anthropiques ;
- aux plus récentes données portant sur le Caribou forestier.

Le design de ces aires protégées devra permettre de répondre aux besoins du Caribou forestier tout en tenant compte des dynamiques naturelles et temporelles présentes en forêt boréale. Par ailleurs, nous recommandons que les opportunités d’établir des corridors assurant la connectivité entre les aires créées et les aires déjà présentes soient considérées lors de la mise en place des aires protégées.

## **3 – Que la stratégie québécoise sur les aires protégées intègre des considérations relatives à la protection du Caribou forestier**

L’identification des aires protégées est actuellement basée sur des critères de représentativité des écosystèmes. Cette représentativité est évaluée à l’aide du cadre écologique de référence, système de classification et de cartographie s’appuyant sur les caractéristiques physiques des écosystèmes. Nous recommandons que la stratégie actuelle soit bonifiée afin de mieux prendre en compte les préoccupations relatives aux espèces menacées.

Cette nouvelle orientation pourra ainsi favoriser la protection des habitats qui leur sont essentiels, donc leur rétablissement.

#### **4 – Que les intrants de l’analyse ayant menée à l’identification des secteurs d’intérêt pour le caribou fassent l’objet de bonifications**

L’analyse ayant mené à l’identification des secteurs d’intérêt présentés dans ce document a été réalisée au mieux des connaissances et des données disponibles. Toute nouvelle connaissance relative à la localisation des hardes et aux stratégies d’utilisation de l’habitat, notamment dans l’ouest et au nord de l’aire de répartition où celles-ci sont actuellement peu documentées, permettrait de raffiner la méthodologie que nous avons développée. Aussi, nous recommandons que toute donnée concernant les perturbations anthropiques et naturelles plus complète ou plus récente que celles utilisées dans notre analyse soit considérée afin de valider le potentiel de conservation des secteurs identifiés.

#### **5 – Que les inventaires soient intensifiés dans les secteurs d’intérêt**

L’analyse que nous avons effectuée a permis d’identifier les territoires présentant les caractéristiques optimales de l’habitat d’hiver du Caribou forestier. Même si nous avons pu conclure à la présence de caribous dans certains de ces secteurs d’intérêt à l’aide de données généralisées, il conviendrait de caractériser de manière plus fine l’utilisation des secteurs par l’espèce. Les directions régionales du MRNF secteur faune disposent déjà d’une partie de cette information. Malgré tout, une grande partie de l’aire de répartition n’a pas encore fait l’objet d’inventaires exhaustifs. Nous proposons que les secteurs d’intérêt identifiés par notre étude soient retenus comme secteurs prioritaires lors des prochaines campagnes d’inventaires.

Finalement, Nature Québec demande :

#### **6 – Que le plan de rétablissement du Caribou forestier soit publié dans les plus brefs délais**

Bien que faisant l’objet d’un consensus de longue date, le plan de rétablissement du Caribou forestier n’a toujours pas été adopté officiellement par le gouvernement. Malgré tout, plusieurs acteurs ont d’ores et déjà commencé à mettre en œuvre certaines des actions qui y sont consignées. La publication du plan de rétablissement viendrait confirmer la volonté du gouvernement du Québec d’aller de l’avant face à la conservation de ses espèces menacées, justifier les efforts déployés par les intervenants impliqués dans sa mise en œuvre, et assurerait la cohérence des actions entreprises. Il est en effet crucial de s’assurer que les différentes actions qui y sont consignées, et qui sont complémentaires, soient menées de front.

C’est à cette seule condition que le Québec pourra se targuer d’avoir mis en place des actions cohérentes visant au rétablissement du Caribou forestier.

## RÉFÉRENCES

---

- Bergerud, A. T., 1974.  
Decline of Caribou in North America Following Settlement. *Journal of Wildlife Management*, 38: 757-770.
- Comité de rétablissement du caribou forestier au Québec, 2006.  
*Plan de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus) au Québec - 2005-2012*.  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Secteur Faune Québec, Direction du développement de la faune. 72 pages et annexes.
- Courtois, R., 2003.  
*La conservation du caribou dans un contexte de perte d'habitat et de fragmentation du milieu*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Rimouski, Rimouski, Québec, Canada. 350 pages.
- Courtois, R., J.-P. Ouellet, A. Gingras, C. Dussault, L. Breton, J. Maltais, 2003.  
Historical Changes and Current Distribution of Caribou, *Rangifer tarandus*, in Quebec. *The Canadian Field-Naturalist*, 117: 399-414.
- Crête, M., L. Mazrell et J. Peltier, 2004.  
*Indices de préférence d'habitat des caribous forestiers sur la Côte-Nord entre 1998 et 2004 d'après les cartes écoforestières 1: 20 000 : examen sommaire pour aider l'aménagement forestier*. Société de la Faune et des Parcs du Québec, Direction du développement de la faune et Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord. 21 pages.
- Delarum, F., S. Boutin et J. S. Dunford, 2007.  
Wildfire Effects on Home Range Size and Fidelity of Boreal Caribou in Alberta, Canada. *Canadian Journal of Zoology*, 85: 26-32.
- Gustine D. D., K. L. Parker, R. J. Lay, M. P. Gillingham et D. C. Heard, 2006a.  
Calf survival of Woodland Caribou in a Multi-predator Ecosystem. *Wildlife Monographs*, 65: 1-32.
- Gustine D. D., K. L. Parker, R. J. Lay, M. P. Gillingham et D. C. Heard, 2006b.  
Interpreting Resource Selection at Different Scales for Woodland Caribou in Winter. *Journal of Wildlife Management*, 70: 1601-1614.
- Nature Québec, 2007a.  
*Revue de littérature des connaissances sur le Caribou forestier*, réalisée dans le cadre du projet « Critères et propositions d'aires protégées pour le Caribou forestier », 24 pages.
- Nature Québec, 2007b.  
*Méthodologie d'identification de secteurs favorables à la conservation du Caribou forestier*, réalisée dans le cadre du projet « Critères et propositions d'aires protégées pour le Caribou forestier », 36 pages et annexe.
- Rettie, W. J. et F. Messier, 2000.  
Hierarchical Habitat Selection by Woodland Caribou : its Relationship to Limiting Factors. *Ecography*, 23: 486-478.
- Saher D. J. et F. K. A. Schmiegelow, 2004.  
Movement Pathways and Habitat Selection by Woodland Caribou during Spring Migration. *Rangifer Special Issue*, 16: 143-154.

- Schneider, R., 2001.  
*Establishing a Protected Area Network in Canada's Boreal Forest: An Assessment of Research Needs*. Alberta Center for Boreal Studies, Edmonton, AB. 14 pages.
- Smith, K. G., E. J. Fitch, D. Hobson, T. C. Sorenson et D. Hervieux, 2000.  
Winter Distribution of Woodland Caribou in Relation to Clear-cut Logging in West-central Alberta. *Canadian Journal of Zoology*, 78: 1433-1440.
- Vors, L. S., J. A. Schaefer, B. A. Pond, A. R. Rodgers, B. R. Patterson, 2007.  
Woodland Caribou Extirpation and Anthropogenic Landscape Disturbance in Ontario. *Journal of Wildlife Management*, 71: 1249-1256.
- Weir, J. N., S. P. Mahoney, B. McLaren et S. H. Ferguson, 2007.  
Effects of Mine Development on Woodland Caribou *Rangifer tarandus* Distribution. *Wildlife Biology*, 13: 66-74.
- World Commission on Environment and Development, 1987.  
*Our Common Future*. Oxford University Press. Oxford.

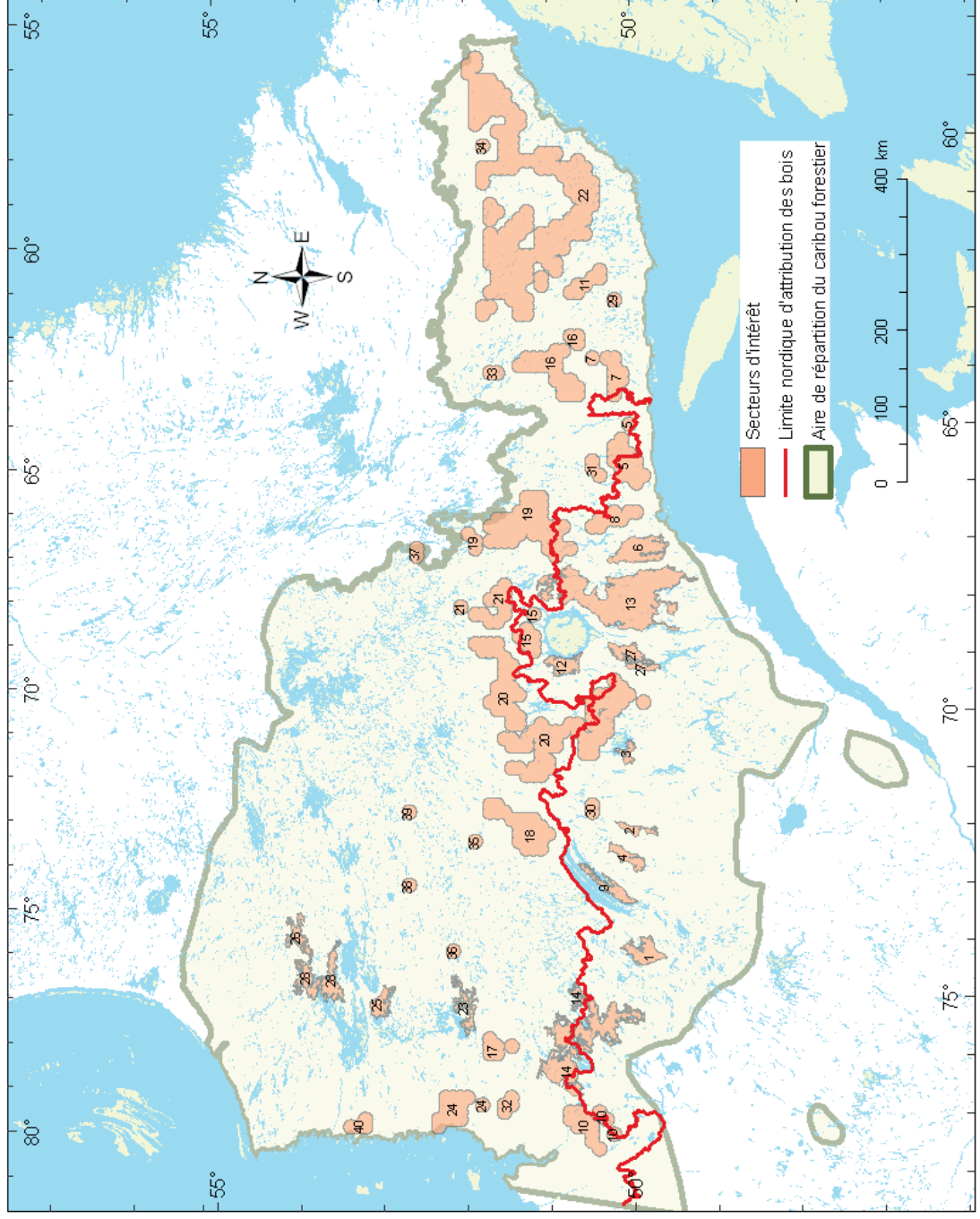
## ANNEXE 1 —

### DESCRIPTION DES CLASSES D'HABITATS UTILISÉES POUR CARACTÉRISER L'AIRE D'ÉTUDE ET INDEX RÉFÉRANT À CHACUNE DE CES CLASSES DANS LA COUCHE D'OCCUPATION DU SOL DU SERVICE CANADIEN DES FORÊTS

Index EOSD	Classes d'habitat	Description
0	Absence de données	-
12	Ombre	-
11	Nuages	-
31	Neige/glace	Glacier et neige
32	Affleurement rocheux/débris	Substrat rocheux, talus, champ de blocs, dépôts miniers, coulée de lave.
20	Eau	Lacs, réservoirs, rivières, rapides, ou eau salée.
40	Plantes invasives	Bryophytes (mousse, hépatique et anthocerothée) et lichen (foliacé et fruticuleux; non crustacé); minimum de 20 % du territoire couvert, ou bien le tiers de la végétation totale doit être composée de mousse ou lichen.
81	Milieus humides arborés	Territoire où le niveau d'eau est près de la surface ou inonde le terrain sur une période de temps suffisante pour favoriser les processus aquatiques et tourbeux. La végétation dominante est composée de résineux, de feuillus, ou un mélange des deux.
82	Milieus humides arbustifs	Territoire où le niveau d'eau est près de la surface ou inonde le terrain sur une période de temps suffisante pour favoriser les processus aquatiques et tourbeux. La végétation dominante est grande, basse ou un mélange des deux.
83	Milieus humides herbacés	Territoire où le niveau d'eau est près de la surface ou inonde le terrain sur une période de temps suffisante pour favoriser les processus aquatiques et tourbeux. La végétation dominante est l'herbe.
211	Résineux denses	Densité du couvert supérieur à 60 %; le peuplement résineux occupe 75 % et plus de la surface.
212	Résineux ouverts	Densité de 26 à 60 %; les résineux occupent 75 % et plus de la surface.
213	Résineux épars	Densité de 10 à 25 %; les résineux occupent 75 % et plus de la surface.

Index EOSD	Classes d'habitat	Description
51	Arbustes - hauts	Au moins 20 % du territoire couvert d'au moins un tiers avec des arbustes; la hauteur moyenne étant supérieure ou égale à 2 mètres.
52	Arbustes - bas	Au moins 20 % du territoire couvert au moins d'un tiers avec des arbustes; la hauteur moyenne étant inférieure à 2 mètres.
100	Herbe	Plantes vasculaires sans tige de bois (gazon, cultures, plantes herbacées dicotylédones, graminées); minimum de 20 % de couverture, ou bien le tiers de la végétation doit être de l'herbe.
221	Feuillu dense	Densité du couvert supérieur à 60 %; le peuplement feuillu occupe 75 % et plus de la surface.
222	Feuillu ouvert	Densité de 26 à 60 %; les feuillus occupent moins de 75 % de la surface.
223	Feuillu épars	Densité de 10 à 25 %; les feuillus occupent 75 % et plus de la surface.
231	Mélangé dense	Densité supérieure à 60 %; ni les résineux ni les feuillus ne comptent pour plus de 75 % de la surface.
232	Mélangé ouvert	Densité de 26 à 60 %; ni les résineux ni les feuillus ne comptent pour plus de 75 % de la surface.
233	Mélangé épars	Densité de 10 à 25 %; ni les résineux ni les feuillus ne comptent pour plus de 75 % de la surface.
33	Surface dénudée	Sédiments de rivières, sols nus, sédiments de lacs ou de marais, rives de réservoirs, plages, amas de billots, zone de brûlis, routes, sédiments de vase, rives, moraines, amoncellement de gravier, résidus, surface de chemin de fer, bâtiments et aires de stationnements, ou autres surfaces non végétalisées.
-	Feu	Feu survenu sur la majeure partie de la zone.
-	Chablis	Chablis total survenu sur la majeure partie de la zone.
-	Coupe	Coupe forestière présente sur la majeure partie de la zone.
-	Secteurs évités	Évitement de 500 m, 3 000 m et 5 000 m des infrastructures linéaires

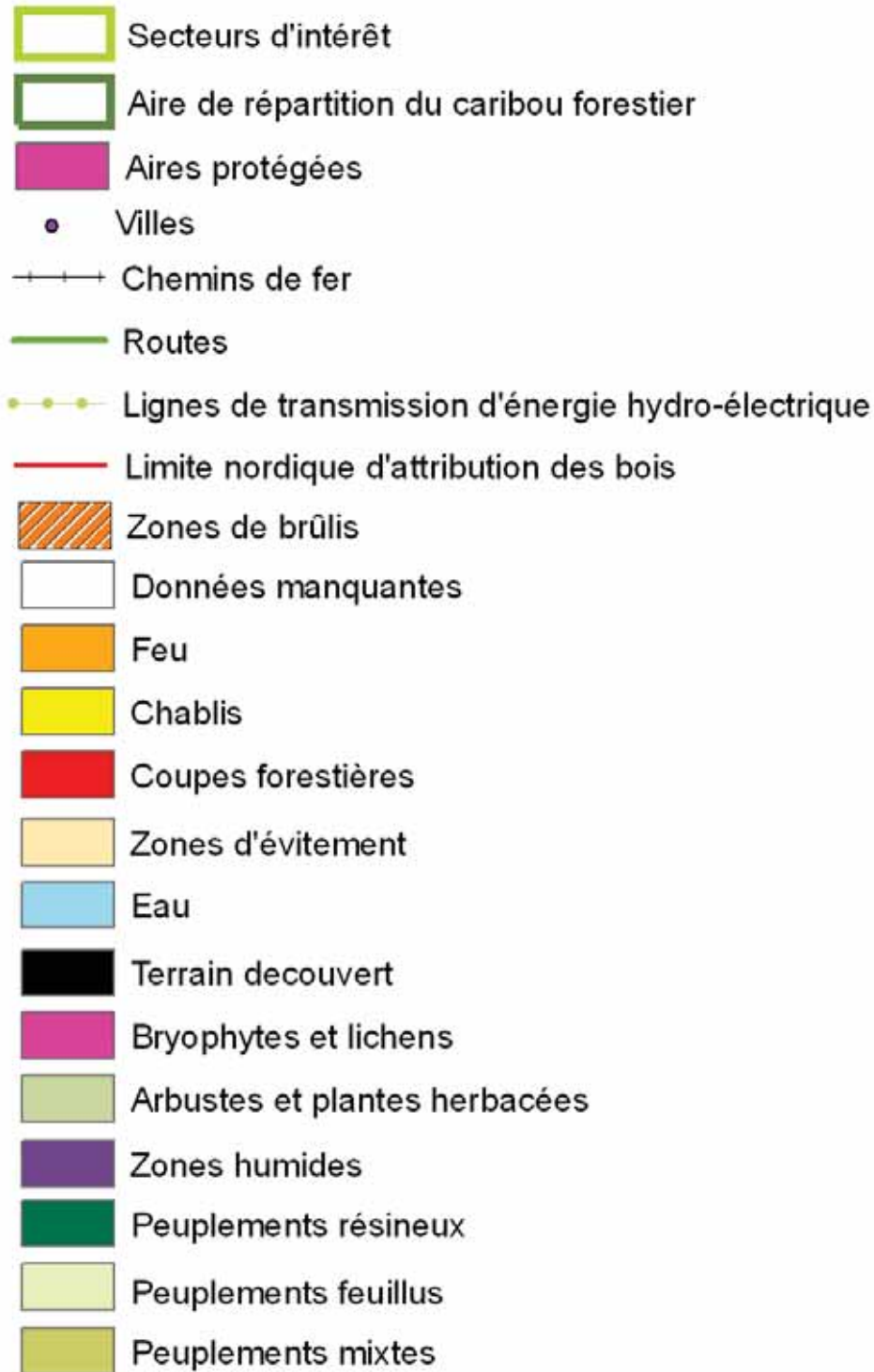
## ANNEXE 2 – SECTEURS D'INTÉRÊT POUR LE CARIBOU FORESTIER





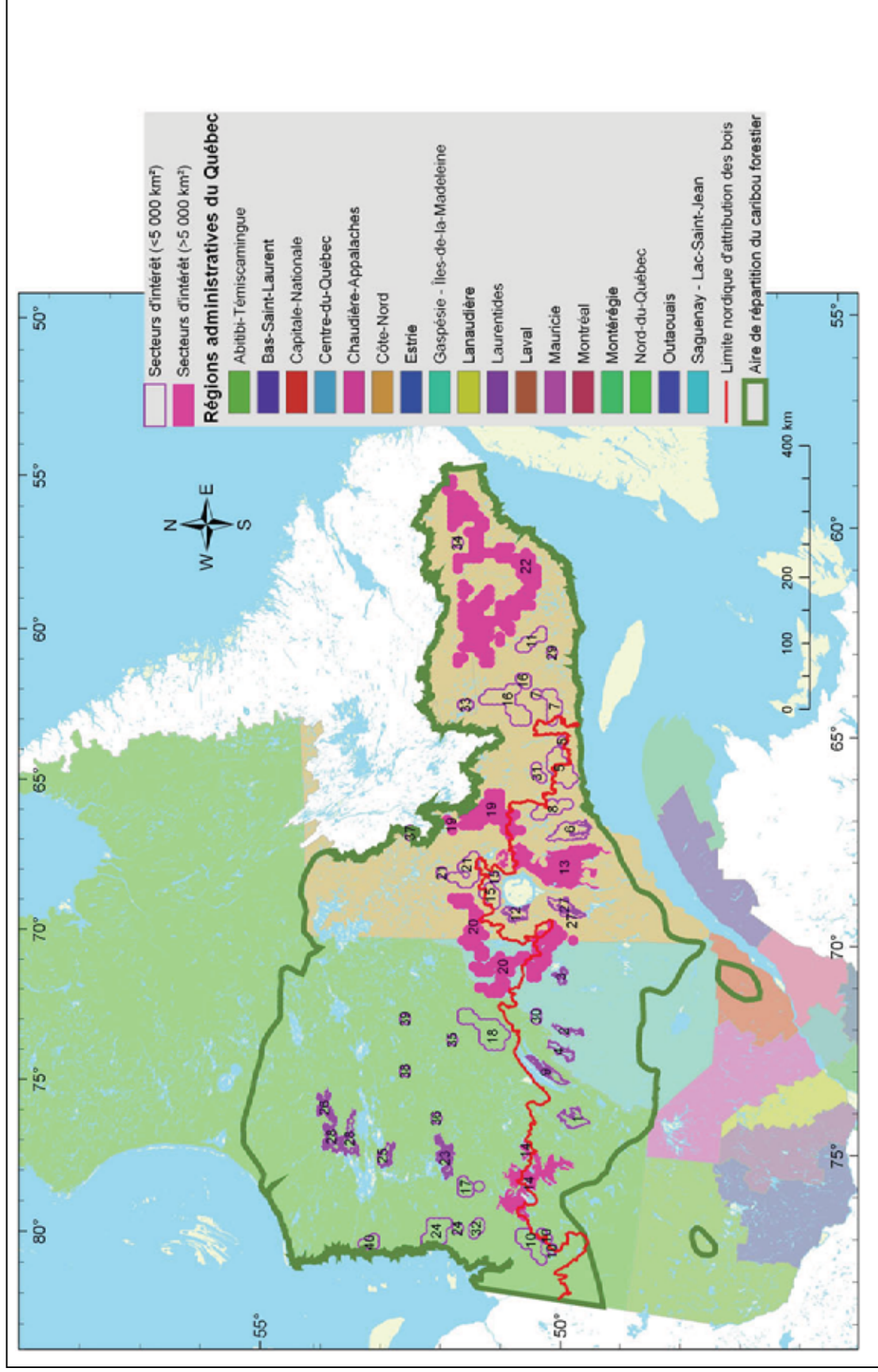
### ANNEXE 3— LÉGENDE DE LA CARTE DES HABITATS PRÉSENTS DANS LES SECTEURS D'INTÉRÊT

---

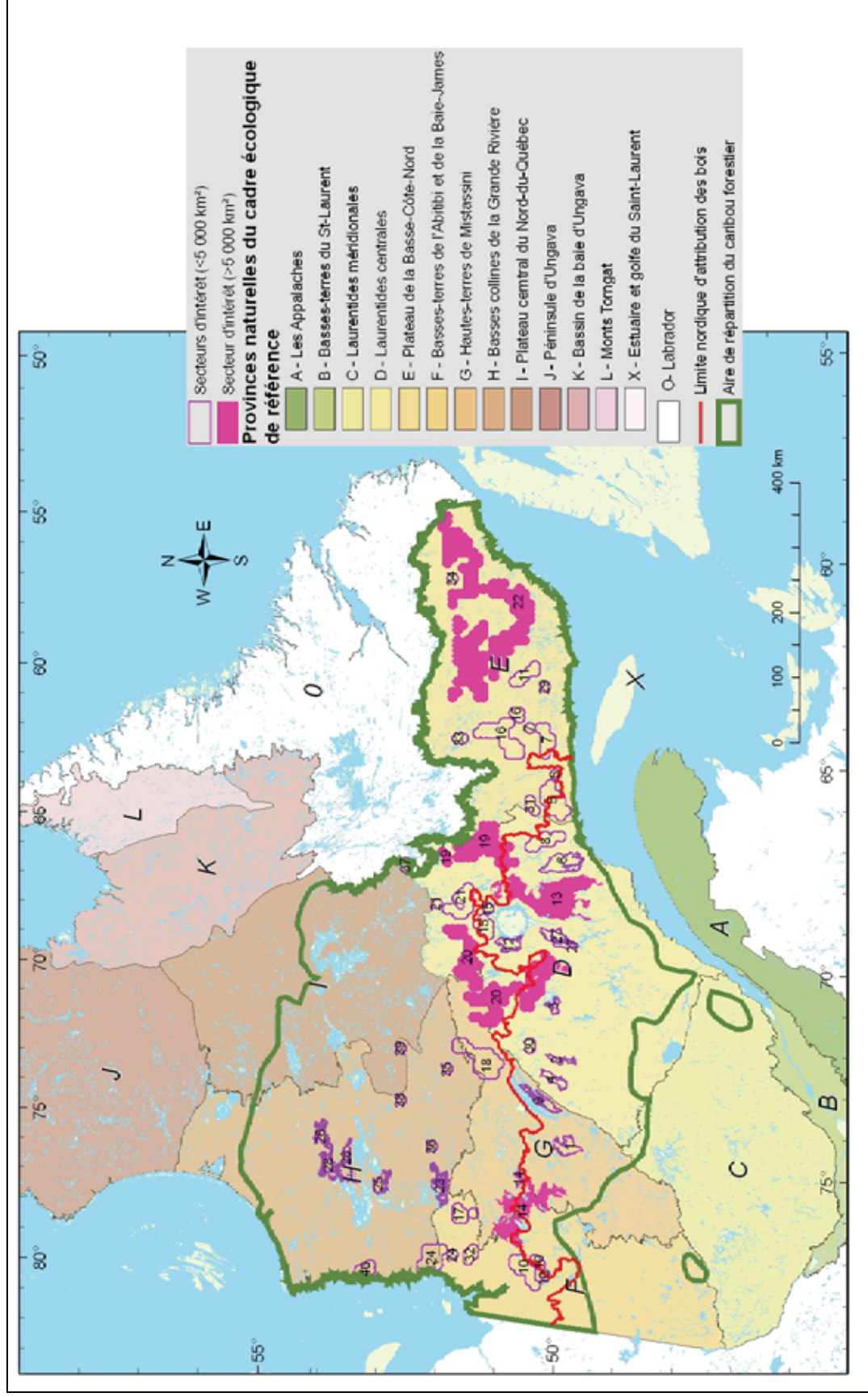




## ANNEXE 4 – SECTEURS D'INTÉRÊT ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES



## ANNEXE 5 – SECTEURS D'INTÉRÊT ET PROVINCES NATURELLES DU CADRE ÉCOLOGIQUE DE RÉFÉRENCE





Fondée en 1981, l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) est un organisme à but non lucratif devenu Nature Québec en 2005.

Nature Québec souscrit aux trois objectifs principaux de la Stratégie mondiale de conservation :

- maintenir les processus écologiques essentiels et les écosystèmes entretenant la vie;
- préserver la diversité génétique de toutes les espèces biologiques;
- favoriser le développement durable en veillant au respect des espèces et des écosystèmes.

Nature Québec réfléchit sur l'utilisation de la nature dans l'aménagement du territoire agricole et forestier, dans la gestion du Saint-Laurent et dans la réalisation de projets de développement urbain, routier, industriel, et énergétique. Les experts des commissions Agriculture, Aires protégées, Biodiversité, Eau, Énergie et Foresterie, au cœur du fonctionnement de Nature Québec, cherchent à établir les bases des conditions écologiques du développement durable.

Résolument engagé dans un processus qui vise à limiter l'empreinte écologique causée par les usages abusifs, Nature Québec participe aux consultations publiques et prend position publiquement pour protéger l'intégrité biologique et la diversité des espèces sur le territoire québécois lorsque des projets de développement fragilisent les écosystèmes et les espèces biologiques.

#### **Nature Québec**

870, avenue De Salaberry, bureau 270

Québec (Québec) G1R 2T9

tél. (418) 648-2104 • Téléc. (418) 648-0991

[www.naturequebec.org](http://www.naturequebec.org) • [conservons@naturequebec.org](mailto:conservons@naturequebec.org)